

## Satisfaction de mise au SEV

Le comité s'est penché vendredi dernier sur une enquête de satisfaction du personnel et un sondage du secteur administratif auprès des sections. Bilans très positifs. **Pages 2 et 3**

## Les négociations CCT BLS prolongées

Les demandes des BLS liées à la force du franc rendent les négociations CCT difficiles. Leur durée a donc été prolongée.

**Page 8**



## Elections des CoPe

De nombreux membres SEV sont candidats. Votez pour eux! **Pages 10 à 12**

Un congrès d'une journée: la course contre la montre

# Congrès 2015, le jour J

**C'est aujourd'hui que se déroule le 78<sup>e</sup> Congrès ordinaire du SEV. Afin d'arriver au bout du programme en 8 heures 30, la présidence du Congrès compte sur la discipline de tous, des orateurs et des oratrices en particulier.**

«Il est important que les délégué-e-s s'en tiennent au temps de parole», relèvent le président et le vice-président du Congrès, Andreas Menet et Danilo Tonina dans l'interview à lire dans ce journal. A leurs côtés, la secrétaire de l'organisation Christina Jäggi. Au menu, les discours du président SEV Giorgio Tuti, du directeur de l'OFT Peter Füglistaler et du président de l'USS Paul Rechsteiner, l'adoption de six textes d'orientation, de résolutions et le traitement de nouvelles propositions, mais aussi d'anciennes non encore réalisées.



*Pages 6 et 7*

*Andreas Menet, Christina Jäggi et Danilo Tonina espèrent amener le bateau du Congrès à bon port.*

## CCT TL: le mérite enterré

Les négociations CCT TL sont difficiles, mais la conférence CCT a donné mandat au SEV de ne pas les interrompre avec comme objectif de trouver une solution au système salarial. Sans évaluation individuelle liée au salaire. Exit le mérite! La direction joue pourtant l'entêtement. La conférence CCT a aussi demandé que l'enclassement des métiers soit revu. Les négociations se poursuivent les 1er et 9 juin.

**Page 5**

## Commission professionnelle paritaire vaudoise

# Le SEV met le directeur des TPC à genoux

■ La Commission professionnelle paritaire vaudoise a rendu une décision sans appel dans le conflit qui oppose le SEV et les Transports publics du Chablais. La CPP Vaud a en effet admis la plainte du SEV qui estimait qu'un employé des TPC avait été licencié en violation de la CCT cadre vaudoise. La CPP l'a reconnu, la forme du licenciement n'a pas été respectée. La CPP ne se pronon-

ce toutefois pas sur le fond et invite les deux parties à trouver un accord à l'amiable pour éviter que l'affaire ne soit jugée par les Prud'hommes. Cette victoire est fondamentale pour la défense collective des employé-e-s des TP vaudois.

Le directeur des TPC doit boire le calice jusqu'à la lie car la CPP a estimé qu'une lettre devait être adressée à toutes les

entreprises membres de l'Union vaudoise des Transports publics pour les sensibiliser au respect de l'article 40 de la CCT cadre Vaud. Or, la missive est – entre autres – signée par le président de l'UVTP qui n'est autre que Claude Oreiller, directeur des TPC, sans qui rien de tout ceci n'aurait été possible...

*Focus en page 20*

## EN VITESSE

## Réseau: besoin de rattrapage en hausse

■ Malgré une légère amélioration, le besoin de rattrapage dans l'entretien du réseau CFF a crû de 204 millions de francs en 2014. Si l'état de la voie ferrée est jugé suffisant, la sollicitation du réseau ne cesse d'augmenter.

Le besoin de rattrapage dans l'entretien du réseau CFF se chiffre désormais à 2,5 milliards de francs à fin 2014, en hausse de 8,8% sur un an, selon le rapport sur l'état du réseau des CFF.

## Dialogue sur l'égalité salariale au SEV

■ Le SEV n'a pas seulement appelé les entreprises à prendre part au « Dialogue sur l'égalité salariale » mais il s'est aussi soumis à cette étude des salaires à l'interne.

Le résultat est désormais connu: les femmes au sein du SEV ne sont pas discriminées au niveau du salaire. Le résultat est même meilleur qu'aux CFF, qui avait déjà dévoilé son bon résultat il y a quelques temps.

Quatrième séance du comité SEV le 22 mai à Berne

## « Je suis fier de ces résultats »

## Le comité a pris connaissance des résultats de deux enquêtes menées ces dernières semaines au sein du SEV.

Le syndicat a mené, suite à un souhait exprimé par la CoPe SEV, une enquête sur la satisfaction du personnel. Les résultats sont très bons, mais il y a quelques points à améliorer. Une seconde enquête a été

effectuée, cette fois-ci auprès des sections, sur les prestations du service finances et administration. Bons résultats également.

## Un personnel satisfait, voire très satisfait

Miriam Brand, responsable du personnel au SEV, a présenté les résultats de l'enquête menée du 9 au 20 février derniers, concernant la satisfac-

tion du personnel SEV. Le syndicat a mandaté l'entreprise know.ch de St-Gall et 95% des collaborateurs ont répondu au questionnaire anonyme en ligne. Ils devaient noter divers thèmes sur une échelle de 1 à 5, allant du « pas satisfait du tout » à « très satisfait ». La moyenne générale obtenue, 3,99, est très bonne. Quelques points très positifs ont été relevés, notamment les prestations de l'employeur (vacances, prestations sociales) et le fait que les collaborateurs puissent travailler de manière autonome et prendre position. D'autres points ont été moins bien notés, sans toutefois signifier un mauvais résultat. L'implication dans les décisions et la planification de la direction syndicale ainsi que l'implication des secrétariats régionaux sont des points « faibles », ainsi que le fait d'être soumis à un chef mais recevoir du travail d'une autre personne. Trois domaines à améliorer.

Mais Giorgio Tuti a bien souli-

gné que « nous sommes dans le vert partout, il n'y a pas de domaine vraiment négatif ». La suite à donner à cette enquête va être examinée lors d'une rencontre entre la direction syndicale et la CoPe SEV agendée en juin.

## Qualité des prestations administratives

Aroldo Cambi, administrateur des finances SEV, a présenté les résultats de la seconde enquête, dont les résultats sont également très bons, aussi bien au niveau du service des mutations, ayant pourtant (historiquement) une mauvaise réputation, qu'au niveau de la centrale téléphonique, de l'imprimerie et expédition et du service de traduction.

Giorgio Tuti a expliqué que ces résultats avaient été accueillis, logiquement, avec grande satisfaction par les employés concernés et a conclu: « Je suis fier de ces résultats, et nous pouvons tous en être fiers. »

Henriette Schaffter



Marisa Filippi, l'une des téléphonistes, à l'accueil du secrétariat central à Berne. La qualité de la centrale téléphonique a été soulignée dans l'enquête auprès des sections.

Les CFF fermeront leurs agences de voyages à fin 2015

## Une décision très discutable

**La fermeture des agences de voyages est pour le moins discutable.**

**Les guichets devraient rester attractifs. Le SEV est satisfait par contre de la garantie de l'emploi pour le personnel.**

Il est certes bien connu que la vente de voyages par les agences souffre de l'explosion des offres que l'on trouve sur internet, mais les agences dans les gares sont spécialisées et à ce titre, elles ont un avenir. La stratégie des CFF consistant à vouloir écarter la clientèle des guichets n'est absolument pas compréhensible. Le contact

personnel entre la clientèle et le personnel de vente est une des qualités du rail et fait partie intégrante du service public, aujourd'hui et dans le futur.

Le SEV s'est clairement positionné contre ces fermetures, mais il n'a pas pu empêcher cette décision.

Il ne regardera toutefois pas ce qui se passe sans bouger: « Les gares doivent rester un point de vente pour les voyages en train de toutes les sortes », souligne le secrétaire syndical SEV responsable Jürg Hurni, avant de compléter: « Celui qui veut voyager en train doit pouvoir acheter le produit correspondant à la gare. »

Si les agences de voyages sont fermées, ces produits doivent être de nouveau proposés aux guichets. Pour le SEV, ceci est une chance de pouvoir améliorer l'offre des guichets, surtout en ce qui concerne les horaires d'ouverture. Avec la reprise du personnel des agences de voyage dans les teams de vente existants, il devrait être possible de réduire les énormes temps d'attente et le stress que cela engendre pour le personnel des guichets.

Le SEV considère qu'il est positif que toutes les personnes concernées aient reçu une garantie d'emploi. « Nous allons exiger que toutes les per-

sonnes jusqu'à présent actives dans les agences de voyages à 100% ou partiellement puissent effectuer un travail équivalent sur le même site »,

précise Jürg Hurni.

Les personnes concernées peuvent compter sur le soutien total du syndicat. SEV

## 80 places concernées

« Les CFF se retireront du segment des agences de voyages à la fin 2015. Ils ne vendront plus de vols, de vacances balnéaires ou de croisières aux guichets », ont informé les CFF le 19 mai. « Les autres prestations des CFF, voyages en train nationaux et internationaux, voyages de groupes, change et Western Union, ne sont pas concernées par cette décision. (...) Les CFF continuent par ailleurs de proposer, en

ligne, des voyages en train, combinés à des nuitées d'hôtel. Les offres combinées d'excursions journalières seront toujours disponibles auprès des guichets CFF (...) Aucun guichet ne sera supprimé. Les CFF n'entendent pas réduire notablement le nombre de guichets desservis à moyen terme. (...) Quelque 80 équivalents temps plein sont concernés dans les agences de voyages CFF. »



## ats »

## EDITO

## Quelques points abordés durant la séance

■ Les Romands du comité lancent un appel à participer à la **manifestation du 30 mai à Lausanne**, contre le projet de Prévoyance vieillesse du Conseil fédéral.

■ **Elections fédérales:** Giorgio Tuti a expliqué que les candidats au Conseil national et au Conseil des Etats souhaitant être soutenus par le SEV doivent s'adresser au syndicat d'ici mi-août au plus tard.

■ **Congrès des pensionnés à Rapperswil Jona:** une date a été fixée. Il s'agit du 27 août. Le programme est prêt: Helmut Hubacher, Paul Rechsteiner et Giorgio Tuti s'exprimeront à cette occasion.

■ **Campagne pour la votation sur AVSplus:** movendo et l'USS cherchent actuellement de futurs ambassadeurs pour cette campagne. Une réunion aura lieu le jeudi 25 juin. Le président SEV lance un appel pour que les

présidents centraux participent ou en parlent autour d'eux.

■ **Rencontre européenne des syndicats et CEO des entreprises de chemins de fer:** trois problèmes principaux ont été soulevés, à savoir le dumping salarial, le dumping social et le dumping sur la sécurité.

■ Election d'un membre remplaçant dans la **commission de gestion SEV:** on renonce à élire quelqu'un et on laisse le poste vacant jusqu'aux prochaines élections en 2017.

■ **Planning SEV 2016/2017:** le planning est accepté à l'exception de la date des Assemblées des délégués 2016, qui s'avère être le jour de la Fête-Dieu dans les cantons catholiques. La nouvelle date proposée et acceptée est le 25 mai 2016.

■ Le comité a décidé, sur proposition du président central AS, Peter Käppler, d'organiser une **journée SEV pour les**

**membres des commissions du personnel**, ceci afin de clarifier les attentes concernant la collaboration entre CoPe et SEV, d'établir un accord sur la collaboration réciproque et, bien sûr, de faire connaissance les uns avec les autres. Cela pourrait permettre, selon Andreas Menet, de «casser la glace et améliorer la collaboration». Manuel Avallone a également recommandé le oui à cette proposition.

■ Le comité a également défini ses **recommandations de vote pour les quatre objets soumis au peuple le 14 juin**. Il s'en tient aux recommandations de l'USS, à savoir oui à l'initiative sur les bourses d'étude, oui à l'initiative sur la réforme de la fiscalité successorale et oui à la modification de la LRTV. Il ne donne pas de recommandation quant à la votation sur le diagnostic préimplantatoire.

*Libéralisation, concurrence, démantèlement des places de travail, flexibilisation et dégradation des conditions de travail: voilà à quoi sont confrontés les syndicats aujourd'hui, en Suisse et en Europe. Tous les syndicats combattent ensemble – politiquement et syndicalement – cette dangereuse offensive de dérégulation. Ce sont des luttes difficiles et nous ne gagnons pas à chaque fois. Mais une chose est sûre: celui qui n'est pas prêt à se battre a déjà perdu. Et le prix de la défaite est élevé puisqu'il se traduit toujours par la détérioration des conditions de travail.*

«*Nos membres vont décider où le voyage doit nous mener. Et c'est la meilleure preuve que le Congrès n'est pas simple rhétorique, mais de la démocratie vivante.*»

Giorgio Tuti

*Il en va de même dans les Transports publics de notre pays. Nous subissons aussi des attaques politiques contre les TP qui peuvent influencer les conditions cadres de la branche. Des entreprises essaient de détériorer les conditions de travail du personnel. Les exemples sont nombreux. Il suffit de penser à la Loi dégradée sur le transport des marchandises, aux négociations CCT difficiles aux BLS, aux TL, ou au dumping chez Crossrail, qui veut offrir 3600 fr. par mois aux mécaniciens. Pensons aussi à la vision ultralibérale et idéologique de l'OFT, qui dessine les contours des TP à l'horizon 2030. Pour l'OFT, il est uniquement question de libéralisation, de dérégulation, de concurrence, sans un mot pour le personnel. Une chose est claire. Nous poursuivrons la lutte contre cette vague libérale. Elle sera encore plus dure, plus décidée et plus tenace que jamais.*

*Cette lutte doit être large et coordonnée. Le Congrès tombe donc à pic. Avec les 250 délégués des sections, des sous-fédérations et des commissions, nous allons parler de la dérégulation des TP, élaborer des textes d'orientation et déterminer la direction à prendre ses deux prochaines années. Nos membres vont décider où le voyage doit nous mener. Et c'est la meilleure preuve que le Congrès n'est pas simple rhétorique, mais de la démocratie vivante. Et j'en suis fier.*

## La Parade navale de la CGN a fêté ses 20 ans



La Parade Navale de la CGN a eu lieu le 24 mai à Rolle. L'édition 2015 a été marquée par les 20 ans de l'évènement, qui est l'unique occasion de découvrir réunis tous les bateaux Belle Epoque en activité. Les six unités ont réalisé un ballet aquatique très apprécié, agrémenté d'un lâcher de ballons. De nombreuses animations étaient prévues sur les quais et organisées en collaboration avec la Ville de Rolle.

## Ces inévitables marchandises dangereuses

Le déraillement de quatre wagons marchandises avec déversement d'acide à Daillens a secoué le cocotier. Des aspects les plus immédiatement égocentriques, « je perds deux heures dans mes trajets quotidiens », aux grandes questions socio-économiques. Tout se passe comme si l'opinion publique découvrait que les besoins de la société nécessitent aussi le transport de produits potentiellement dangereux, voire très dangereux.

Deux exemples emblématiques parmi de nombreux autres. Depuis les origines de l'automobile jusque vers la fin des années 90, l'essence contenait du plomb. Les raffineries de Cressier et de St-Triphon recevaient ce plomb sous la forme d'un wagon par semaine de tétraéthyle de plomb, 20 tonnes d'un poison volatil mortel dans un rayon de 30 km autour d'un hypothétique lieu de déraillement. Ces wagons ordinaires à 2 essieux venaient de la Ruhr, ils étaient annoncés aux services ferroviaires par télégrammes et transitaient par trains marchandises réguliers via Bâle-Olten-Bienne, respectivement encore Yverdon-Lausanne-Montreux. Comme premiers exposés, les cheminots du terrain savaient ce qu'ils avaient à faire pour la sécurité « ordinaire » de ces envois et ils l'ont toujours fait. A ma connaissance, en Europe tout au moins, il n'y a jamais eu d'accident avec des wagons de ce poison. Heureusement! Par contre, on ne saura jamais combien de professionnels de la branche des carburants et de l'automobile, durant plus d'un demi-siècle, à petites doses multiples, en ont été les victimes... Second exemple des risques subis dans le passé par la population: les transports de munitions et d'explosifs pour les besoins de l'armée. Encore durant la guerre froide, les anciens cheminots se souviennent sans doute des wagons portant les étiquettes

« à manœuvrer avec précaution », « une bombe » et même « deux bombes ». J'imagine que ce genre de transports ferroviaires a maintenant disparu et surtout qu'il ne reviendra pas. De nos jours, parmi les 15 millions de tonnes annuelles de marchandises à risques transportées par le rail (plus sûr que la route) en Suisse, les plus dangereuses paraissent être certains produits chimiques, mais surtout par leur masse, les hydrocarbures par trains complets, en particulier l'essence et le gaz liquide. Notre société se passera peut-être un jour de ces produits, par exemple lorsque toutes les voitures fonctionneront à l'électricité et que les immeubles seront chauffés aux déchets de bois, mais ce n'est pas pour tout de suite. Durant la longue transition, il faudra bien « faire avec », en réduisant les risques au maximum. Dans ce registre, la proposition de faire circuler systématiquement les marchandises dangereuses à 40 km à l'heure serait une solution extraordinairement coûteuse: elle serait bien sûr inapplicable durant la journée, la capacité voyageurs des lignes diminuant considérablement du fait de l'amplitude des différences



de vitesses (40 à 140-160 km/h), alors que précisément les CFF doivent impérativement augmenter la capacité du réseau. Alors, faire rouler les marchandises dangereuses à 40 km/h entre minuit et 5 heures du matin? Où faut-il stocker les divers wagons, soit avant, soit après (le temps à disposition ne permettra pratiquement jamais l'acheminement direct entre l'embranchement de l'expéditeur et celui du destinataire)? Qui prend en charge les manœuvres supplémentaires? Quand l'entretien de l'infrastructure s'effectue-t-il? On pourrait prendre le problème en se concentrant sur le seul aspect du matériel roulant. Il devrait supporter un déraillement à 100 km/h en garantissant que la marchandise restera confinée. C'est imaginable. Voir les wagons hyper-blindés transportant les déchets hautement radioactifs des centrales nucléaires européennes (pour la Suisse, ce sera forcément un jour d'actualité). Mais pour les produits non radioactifs, le poids du blindage réduit d'autant la charge utile et multiplie les coûts. On n'en sort pas. C'est un problème de société. Quelle part de risques sommes-nous prêts à accepter et à quel prix? Toutes les activités économiques impliquent des risques (voir l'exemple des grandes banques internationales...). Toutefois, certains risques semblent mieux maîtrisés que d'autres. C'est précisément le cas du transport des matières dangereuses par le rail: la réglementation nationale est stricte, elle est adaptée selon les expériences faites, les contrôles sont effectifs par des instances dont l'indépendance est totale, les acteurs de la branche collaborent activement. Le cadre est à la fois solide et évolutif. La bonne nouvelle: on peut toujours faire mieux.

Michel Béguelin

### Loi sur le transport de marchandises. Révision totale

## Renforcement durable du transport de marchandises

**Sans opposition, la commission des transports du Conseil des Etats propose au plenum d'adopter la nouvelle loi sur le transport de marchandises.**

Contrairement au Conseil national, elle souhaite toutefois que la décision sur la direction à

suivre concernant CFF Cargo ne soit prise qu'une fois que les différentes possibilités auront été sérieusement évaluées. Par conséquent, elle a rejeté la motion adoptée en la matière par le Conseil national et déposé son propre postulat. La commission a clos la discussion par article concernant la révision totale de la loi sur le transport de marchandises. Après être clairement

entrée en matière sur le projet lors de sa précédente séance, la commission s'était ralliée à la plupart des propositions du Conseil fédéral. Dans son message, le Conseil fédéral a proposé d'assouplir l'obligation faite aux CFF de fournir des services en matière de transport de marchandises: par 8 voix contre 5, la commission propose cependant de maintenir le droit en vigueur.

A la session de printemps, le Conseil national était allé plus loin que le Conseil fédéral: il avait adopté une motion chargeant le Conseil fédéral de présenter un projet visant à transférer le secteur du transport de marchandises des CFF à une entreprise indépendante. Cette motion a été refusée et la commission a déposé son propre postulat. Au vote sur l'ensemble,

la commission propose d'adopter la révision totale de la loi sur le transport de marchandises par 9 voix contre 0 et 3 abstentions. En outre, par 8 voix contre 4, elle a décidé de déposer un postulat chargeant le Conseil fédéral d'évaluer d'autres mesures visant à réduire les risques dans le transport des matières dangereuses, en particulier de gaz de chlore. **Services du parlement**



Négociations CCT TL

# Le mérite enterré



110 NoN et une abstention: difficile d'être plus clair.

**La conférence CCT TL a pris ses responsabilités et envoyé un nouveau signal clair à la direction: 110 personnes ont dit NON au salaire au mérite lors d'une assemblée où la fréquentation a battu tous les records.**

«Ça fait plaisir de vous voir aussi nombreux! Plus les négociations avancent, plus vous êtes nombreux. Merci aux TL d'avoir fait du tapage pour notre assemblée», a ironisé le secrétaire syndical Christian Fankhauser. Une affluence record avec 111 personnes ayant le droit de vote. Et un vote d'une limpidité cristalline: 110 NON et une abstention pour le système salarial au mérite. Après le sondage de no-

vembre et ses 93% de refus et la conférence CCT de février, c'est la 3e fois que le projet de la direction prend l'eau. «Cette fois, la contribution individuelle de la direction est définitivement enterrée. Si la direction maintient son projet, la CCT sera refusée lors du vote des syndiqués», analyse Christian Fankhauser. Les chiffres des augmentations liées à la contribution collective pour les conducteurs et individuelle pour le personnel hors conduite ont sonné le glas du système: «Pour un conducteur, il faut compter 44 ans pour atteindre le sommet de la classe si l'on est ultra performant chaque année. Le maximum est atteint en 58 ans si l'on est «juste» performant», explique encore le chef de la délégation syndicale. L'assemblée ne s'y est pas trompée en refusant le système puisque celui-ci ne peut être alimenté que si l'entreprise met les moyens à disposition, ce qui n'est garanti que pour les trois prochaines années. «On a vu que dans le canton de Zurich un système au mérite a eu pour conséquence le gel des hausses de salaires depuis 2010», a rappelé un salarié. En théorie, un tel scénario serait déjà possible aujourd'hui «mais ce n'est jamais arrivé depuis que je m'occupe des TL. Aujourd'hui, la direction doit venir demander la négociation d'un renoncement alors qu'avec la nouvelle mouture elle pourrait

juste dire que les moyens font défaut. On n'est pas dans la même logique», relève Christian Fankhauser. Autre motif d'insatisfaction: «Pourquoi dans le 3e tiers de la classe 2, la contribution vaut-elle 40 fr. et l'ancienneté 29 fr.?» s'interrogé Christian Fankhauser. C'est simple. Il est impossible que tous reçoivent la contribution individuelle de 40 fr. Seule une infime minorité l'obtiendrait sinon la masse salariale exploserait.»

La conférence a bien vu l'inégalité, l'opacité et l'arbitraire du système. Elle a aussi dit tout le mal qu'elle pensait de l'enclassement, suscitant au passage des tensions entre différents secteurs, les uns s'estimant mal enclassés par rapport à d'autres... «On connaît les critères d'évaluation qui ont conduit à l'enclassement, mais pas leur pondération», a expliqué le président de la section Carmelo Scuderi.

Le SEV a donc reçu le mandat de poursuivre les négociations en refusant l'évaluation individuelle liée au salaire et en recevant le mandat de négocier à nouveau l'enclassement.

La direction va-t-elle entendre le message? On en saura plus après les négociations des 1er et 9 juin. Des actions syndicales sont d'ores et déjà prévues après le 10 juin en cas de surdité managériale prolongée.

Vivian Bologna

CHRONIQUE

## Un rayon de soleil

*Des baisses de moral, tout le monde connaît. Une baisse de motivation au travail, également, en principe. Des travaux routiniers, un début d'année un peu morose, quelques couacs dans l'organisation, ça suffit parfois à faire baisser le moral des troupes.*

*Mais heureusement, ce n'est jamais une situation stable. Il y a quelques éclaircies, par-ci, par-là: des rencontres qui font du bien, des gens qui vous parlent de ce qu'ils aiment faire, de ce pour quoi ils se battent. Des gens déterminés, voulant œuvrer pour le bien des autres. Voulant défendre leurs collègues. De bonnes nouvelles aussi parfois. Une tâche qui nous barrait n'est désormais plus nécessaire. Un collègue qui s'est chargé d'un dossier qui ne nous plaisait pas plus que ça... Des compliments également, sur notre façon de travailler, sur la tâche effectuée avec soin et efficacité, dont on est fier.*

*Et c'est carrément un immense rayon de soleil parfois. J'ai assisté il y a peu à une assemblée du personnel chargée de se prononcer sur une convention collective de travail attendue depuis longtemps. Très longtemps. Avec cette convention, des améliorations s'annoncent dans les conditions de travail de ces travailleurs. Durant l'assemblée, les sourires étaient omniprésents, à l'annonce de l'une ou l'autre de ces améliorations. Les employés sont contents de l'énorme travail fourni par leur président de section, par leur secrétaire syndical. Ils ont été bien représentés auprès de leur employeur et en tirent maintenant beaucoup de bénéfice.*

*Une assemblée comme ça, ça rebooste. Ça donne envie de continuer, continuer à revendiquer, à lutter et à manifester, les tâches syndicales par excellence. Les gens sont, dans ce genre d'assemblée, satisfaits vu que le travail a été fait et bien fait. C'est sûrement la plus belle partie du métier, assister à la lecture de cette convention et voir la joie du personnel. Bien sûr, le travail continue et il faut veiller attentivement à l'application de cette convention collective. Bien sûr, le quotidien n'en sera pas changé du tout au tout. Mais ils ont obtenu des améliorations significatives, ils ont été respectés. Et ça c'est l'essentiel.*

*Même si je sais que ce moment privilégié est la récompense de nombreux mois, voire d'années de lutte, de négociations parfois difficiles et tendues, des fins d'après-midi comme ça, moi, j'en redemande.*

Henriette Schaffter

## RÉSILIATION?

«Existe-t-il un risque de vide conventionnel au 1er janvier 2016 si les négociations n'aboutissent pas?» a demandé un collègue. En théorie oui, mais il faudrait pour cela que l'une des parties résilie la CCT d'ici au 30 juin. «Nous n'allons pas la résilier et si les TL la résilie ce sera interprété comme une déclaration de guerre», a noté Christian Fankhauser.

On parle du Congrès avec sa présidence avant le plénum du 28 mai à Berne



Danilo Tonina lors du Congrès 2013, après son élection à la vice-présidence.

## «Un jour entier, d'un seul élan»

Qu'attendent Andreas Menet et Danilo Tonina du Congrès du SEV 2015 et quels sont les défis de notre syndicats ces prochaines années?



Andreas Menet lors de l'ouverture du Congrès de mai 2013.

■ **L'un et l'autre avez déjà dirigé un Congrès, mais jamais d'un jour. Est-il plus difficile à gérer qu'un Congrès de deux jours?**

**Andreas Menet:** Sûrement, vu que le nombre de questions est le même. C'est beaucoup pour un seul jour, c'est pourquoi la discipline des participant-e-s sera essentielle.

■ **Quels sont les moments critiques du programme?**

**Danilo Tonina:** A n'en pas douter, l'évaluation du temps nécessaire à chaque point à discuter, pour les actions, les interventions et les textes qui illustrent les stratégies du syndicat. La gestion des débats sur les propositions que le comité propose de refuser sera délicate; il y a fort à parier qu'il en découlera de nombreuses prises de parole aux contenus répétitifs. Nous devons être très attentifs. Deux interventions devraient suffire pour chaque proposition.

■ **Et si celui qui prend la parole ne répétait pas ce qui vient d'être dit?**

**D.T.:** Ce serait utile, mais je sais par expérience que peu y sont attentifs. Il y a des gens qui aiment s'exprimer au micro. Ce n'est pas un problème en soi, mais lors d'un Congrès d'un jour, on peut avoir un souci de temps. C'est pourquoi le comité a décidé de limiter le temps de parole à 5 minutes. Et durant ce laps de temps, on peut déjà

dire pas mal de choses.

**A.M.:** Il est important que les délégué-e-s s'en tiennent au temps de parole, d'autant plus lorsque les invités s'expriment, afin d'avoir assez de temps pour leur poser des questions et en entendre les réponses.

■ **La présence du directeur de l'Office fédéral des transports est l'un des points forts du Congrès. Il a pourtant pris position contre le SEV dans l'affaire des salaires des mécaniciens de Crossrail. Comment allez-vous gérer la probable mauvaise humeur des délégués?**

**A.M.:** La veille, lors des assemblées des délégués, nous ferons de la sensibilisation et inviterons les personnes à traiter les invités avec respect. Nous ne pouvons toutefois pas ga-

rantir l'absence de contestation contre l'OFT, dont le rôle est pour le moins discutable avec sa «Stratégie des transports publics 2030». Néanmoins, Peter Füglistaler n'a rien à craindre de nos délégués, même s'il est responsable de l'OFT.

■ **Parmi les 23 nouvelles propositions au Congrès, lesquelles ont suscité de l'intérêt chez vous?**

**D.T.:** Parmi les propositions que le comité recommande de refuser, il y en a quelques-unes qu'il n'est pas possible de mettre en œuvre. Soit parce qu'elles sont obsolètes, soit en raison de la loi.

**A.M.:** Il y a aussi des propositions qui reviennent presque à chaque Congrès, même si la proposition a déjà été amplement discutée à maintes re-

prises et a été repoussée par la majorité. Toutes les propositions sont toutefois intéressantes et mettent en lumière des questions importantes pour ce-

«Le rôle de l'OFT est pour le moins discutable avec sa Stratégie des transports publics 2030.»

Andreas Menet

lui ou celle qui la pose. Il faut toutefois tenir compte de la subjectivité: ce qui est important pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. Ceci dépend aussi du secteur d'activité.

■ **Quels seront les points saillants?**

**A.M.:** A n'en pas douter les textes d'orientation, les résolutions et les propositions. Celles-ci doivent être élaborées et mises en œuvre; si ce n'est ni

possible, ni si simple, ceux qui ont fait les propositions doivent tout de même pouvoir constater que l'on essaye de faire quelque chose.

**D.T.:** Pour chaque proposition,

il y a une personne de référence au secrétariat central, mais à la fin du processus elles reviennent toujours sur la table du comité; les sous-fédérations et les commissions qui ont déposé la proposition ont évidemment envie qu'elle soit acceptée. Et ceci ne rend pas les choses plus simples.

■ **De quoi vous réjouissez-vous tout particulièrement – à part d'être réélus à la prési-**

### DÉROULEMENT DU CONGRÈS

- Kursaal Berne, 28 mai 2015, 9h: ouverture du Congrès, questions organisationnelles, hommages aux personnes décédées
- Discours du président Giorgio Tuti
- Elections de la présidence du comité et de la commission de gestion (cinq membres, pas de remplaçants)
- Rapport social 2015, propositions de la commission de gestion, révision des statuts et des règlements, propositions réalisées et non réalisées de précédents Congrès, lancement de la campagne «Je suis aussi...»
- Repas de midi au Kursaal
- Textes d'orientation 2015-2017, discours du directeur de l'OFT Peter Füglistaler, adoption de résolutions, message du président de l'USS Paul Rechsteiner
- Autres résolutions, divers
- 17h30 environ: fin du Congrès

### BIO

**Andreas Menet** (50 ans) a effectué son apprentissage d'agent de train à Saint-Gall et depuis 1996, il est chef de train à Coire. De 2001 à 2013, il a été vice-président de la CoPe surface du personnel des trains. Depuis août 2013, il siège à la CoPe division P. Il est membre du comité central ZPV depuis 1988 et préside la ZPV depuis 2009. De ce fait, il entre au comité directeur SEV, respectivement au comité SEV, qu'il préside depuis le Congrès 2011. Il vit à Sargans. Hobbies: la lecture, la

marche et les voyages.

**Danilo Tonina** (50 ans) a effectué sa carrière dans la manœuvre avant de devenir spécialiste RCP à Schaffhouse, où il participe à un programme pour la relève des cadres. Il est membre de la CoPe Cargo Est jusqu'en juillet. Il était déjà vice-président du Congrès en 2009, année durant laquelle il a dirigé le comité fédératif. Depuis 2013, il est vice-président du comité SEV. Il vit à Schaffhouse. Hobbies: la famille et jouer de la batterie.





Christina Jäggi, secrétaire de l'organisation, Danilo Tonina et Andreas Menet préparent le Congrès 2015 avec l'ancien secrétaire de l'organisation Rolf Rubin.

#### ence et à la vice-présidence du comité?

**D.T.:** De pouvoir trinquer le soir au succès du Congrès avec Andreas et Christina Jäggi, lorsque tout sera terminé. Et d'aller à la rencontre de tout le monde.

**A.M.:** Nous travaillons très bien et de manière collégiale au sein du comité. Je me réjouis de pouvoir continuer sur cette voie, et d'œuvrer pour le bien du SEV avec les autres membres et la direction.

#### ■ Quel est votre bilan intermédiaire au comité?

**A.M.:** La composition du comité est bonne. On se connaît personnellement. Cela nous permet d'avancer de manière plus rapide.

**D.T.:** Le secrétaire de l'organisation, Rolf Rubin, nous a toujours été précieux. Nous avons désormais le plaisir de travailler avec celle qui lui a succédé, Christina Jäggi.

#### ■ Quels sont les prochains défis du SEV?

**A.M.:** Il s'agit avant tout de stabiliser le nombre de membres. L'an dernier, nous avons connu de bons résultats sur le plan du recrutement. Mais nous devons faire plus et mieux. Il est très important de soigner le part-

nariat social dans toutes les entreprises.

#### ■ Le partenariat social fonctionne-t-il encore?

**A.M.:** Bien sûr, même si de manière différente par rapport à ce que nous avons connu ces 20 dernières années. C'est d'abord dû à l'arrivée dans la hiérarchie d'une jeune génération de managers au style plus dur. Nous devons néanmoins tenir compte de cet état de fait. Ça fonctionne mieux au niveau des secteurs professionnels. Il faut dire que bien souvent les dirigeants ne comprennent pas les préoccupations et les exigences des personnes directement touchées, parce qu'elles sont trop centrées sur la rentabilité et la productivité. En tant que président de la ZPV,

**«Nous voulons un partenariat social qui fonctionne bien, surtout en cette période caractérisée par la pression du franc fort.»**

Danilo Tonina

je suis heureux d'être à la tête d'une sous-fédération forte.

**D.T.:** Chez CFF Cargo, le partenariat social a très bien fonctionné ces dernières années. Il suffit de citer l'exemple des solutions trouvées pour les spécialistes RCP ou des nouveaux profils de métiers,

grâce aussi à la contribution de la commission du personnel. On est néanmoins parfois confronté à des employeurs qui ont un problème avec les syndicats, les jugeant superflus. Le partenariat social implique que les deux parties doivent faire des concessions jusqu'à ce qu'on arrive à une solution, conclue par une poignée de main. Un bon partenariat social se nourrit de bonne foi, d'honnêteté, d'échange d'informations et il est important que l'entreprise tienne le même discours envers ses employés qu'après des syndicats. Le conflit entre la Deutsche Bahn et le syndical GDL constitue un mauvais exemple. Presque 90% des sondés estiment que cette grève n'est pas

bonne. Les détails ne les intéressent que peu. Ce serait mieux si le mot «syndicat» n'évoquait pas immédiatement quelque chose de négatif chez les gens...

#### ■ Il y a une importante hostilité envers les syndicats.

#### Nous devrions peut-être dire plus souvent dans notre entourage que le SEV fait du bon travail?

**D.T.:** Effectivement. «Parle de ce que tu as bien fait!» Ce qui compte pour nous c'est l'avis de nos membres. Lorsqu'on entend en permanence du négatif sur les syndicats, on perd automatiquement confiance. Nous devons montrer à nos membres que nous voulons un partenariat social et qu'il est important qu'il fonctionne bien. Surtout en cette période caractérisée par la pression du franc fort sur le trafic marchandises.

**A.M.:** Avec un travail sérieux et rigoureux, on peut valoriser l'image du syndicat, mieux qu'avec des tambours et des trompettes. Il faut toutefois reconnaître que le travail syndical est astreignant et souvent difficile. Nous devons aussi mieux le mettre en valeur pour gagner en influence et des membres.

#### ■ Que réserve l'avenir au personnel des trains?

**A.M.:** Le défi majeur concerne la libéralisation du secteur marchandises avec toutes les conséquences annexes. Il est très important d'avoir réussi à conclure des CCT dans de «nouveaux secteurs d'activités».

C'est le seul moyen de corriger le tir. Car il est très difficile de freiner les politiciens et les entrepreneurs qui soutiennent la libéralisation.

#### ■ Et pour le personnel de manœuvre?

**D.T.:** Notre travail pourrait être mieux valorisé et hélas les reconstructions se poursuivent. On attend toujours plus de polyvalence de notre part. Pour nombre d'employé-e-s de longue date, la formation et les examens sont de gros obstacles. S'ils échouent, il est important qu'ils puissent continuer à travailler au sein de l'équipe. C'est pourquoi je juge très positif le modèle de retraite anticipée «Valida». Je suis heureux pour tous ceux qui pourront partir à la retraite ces prochaines années sans de grandes pertes financières. Du reste, la retraite anticipée est le résultat d'une revendication émise au Congrès. Il reste néanmoins des milliers de questions ouvertes pour chaque situation individuelle. Et les solutions doivent être trouvées avec les services du personnel.

Markus Fischer/vbo

Euro faible en point de mire

# Négociations avec le BLS prolongées

**En raison du franc fort, le BLS veut négocier des mesures temporaires au niveau du personnel. Pour cette raison et comme les négociations CCT débütées en février se sont révélées très difficiles, le BLS et les syndicats veulent se donner une année de plus pour renouveler la CCT.**

La suppression du taux plancher de l'euro par la Banque nationale suisse le 15 janvier dernier a eu des répercussions sur le BLS. Celles-ci ne concernent pas seulement BLS Cargo, active dans le domaine européen, mais l'ensemble de l'entreprise, comme l'a expliqué le BLS au SEV le 11 mai.

## Le BLS souhaite des mesures en raison du franc fort

Au vu des conditions économiques actuelles, les partenaires sociaux, le BLS et la communauté de négociations des syndicats - SEV, Transfair et VSLF - se sont mis d'accord pour mettre la priorité sur la définition de mesures immédiates pour atténuer les répercussions de la faiblesse de l'euro, dans un accord sé-

paré. Les premières discussions sur un tel accord ont eu lieu le 20 mai. Le BLS a alors expliqué pourquoi il veut de telles mesures et comment il se les imagine. Le SEV a ensuite organisé deux assemblées de personnel, une à Bellinzona le 25 mai (voir ci-dessous) et une à Berne le 26 mai, donc après notre délai rédactionnel. Ces assemblées sont destinées à tous les collaborateurs BLS, y compris BLS Cargo, qui sont soumis à la CCT, et ont pour objectif de discuter de la motivation et des demandes du BLS, de recueillir l'avis et les besoins du personnel et de recevoir un mandat de négociations en vue des rondes de négociations suivantes. La prochaine aura lieu le 17 juin.

## Nouvelle CCT seulement au 1.1.2017

En plus, vu la complexité des divers thèmes à négocier, en particulier le nouveau système salarial que le BLS aimerait introduire en 2016, terminer les négociations au 30 juin 2015 semble totalement irréaliste. « Le BLS a trop chargé la barque », explique Michael Buletti, secrétaire syndical SEV, en charge du BLS.

C'est pourquoi les partenaires de négociations ont

décidé le 11 mai de se donner une année de plus. La CCT devra être prête à être signée en juin 2016 et sera introduite au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Comme le système salarial fait partie de ces négociations, son introduction potentielle se fera également avec une année de retard, soit en avril 2017.

La reprise des négociations est prévue au deuxième semestre 2015. Un atelier commun sera organisé afin de pouvoir réitérer clairement les demandes et positions de chaque partie.

Fi/Hes



Le train TCNA (transport combiné non accompagné) à Vespolate (Italie), conduit par le BLS. Le fret ferroviaire suisse souffre du franc fort, c'est clair.

## Conditions cadres des mesures prises en raison du franc fort

Dans un tel accord, il y a certaines conditions cadres qui sont, selon le SEV, inévitables.

En fait partie l'évaluation périodique de la situation. Il ne s'agit pas de vérifier uniquement si la situation s'est développée comme on le redoutait, mais aussi de vérifier si les mesures prises ont bien eu l'effet escompté.

Deuxièmement, on ne peut pas toucher aux salaires. On ne peut pas avoir de « salaires variables » en raison de la fluctuation des devises.

Une troisième condition, qui devrait être automatique et évidente, mais qui est souvent oubliée: si les collaborateurs soumis à la CCT doivent faire des sacrifices, leurs supérieurs doivent montrer l'exemple auparavant. Il n'y a pas de mesures spéciales possibles sans qu'un engagement de la part des cadres soit discuté. Ce sacrifice des cadres doit être aussi extraordinaire que la contribution des collaborateurs, tout en sachant bien que les petits bonus font partie du système et ne sont pas en-core des contributions extraordi-

naires. Tout comme les contributions des employés soumis à la CCT, les contributions des cadres doivent être estimées et démontrées.

De plus, le SEV demande au BLS que BLS Cargo, bien que n'étant pas un partenaire social, cosigne avec le BLS l'accord sur les mesures spéciales et qu'il s'implique dès lors également dans la même mesure que le BLS, qui continue à employer une grande partie du personnel Cargo soumis à la CCT.

Barbara Spalinger,  
vice-présidente SEV

## Perplexité et scepticisme chez le personnel BLS

Réuni en assemblée, le personnel BLS au Tessin a manifesté lundi sa perplexité et son scepticisme: au cœur des débats étaient le renouvellement de la CCT et les demandes de l'entreprise. La vice-présidente du SEV Barbara Spalinger, le nouveau secrétaire syndical Toni Feuz ainsi que leurs collègues tessinois Angelo Stroppini et Pietro Gianolli ont dressé un tableau de la situation.

L'enthousiasme n'était guère de mise et c'est un euphémisme: « Toutes ces considérations, nous avons déjà dû les entendre lorsque l'euro a baissé de 1,50 à 1,20. Et déjà à l'époque, la direction des BLS nous avait affirmé qu'elle prendrait toutes les mesures pour ne pas en arriver là où nous en sommes », a rappelé un collègue. La nouvelle baisse de l'euro ne convainc guère davantage: « L'une des

charges les plus importantes du rail est le prix du sillon, établi en francs et qui doit aussi être versé par les concurrents en provenance de la zone euro », a fait remarquer un autre. D'où la demande de l'assemblée que soit clarifiée la situation. Personne n'a toutefois catégoriquement exclu de faire de nouveaux efforts en faveur de l'entreprise. Néanmoins, un mécanicien a

fait remarquer que cela aurait des conséquences négatives sur l'attractivité de la profession, déjà mise à mal, alors que les BLS manquent de personnel (voir aussi en page 13). Les éventuels efforts ne peuvent être consentis uniquement par le personnel effectuant des tours de service. Par conséquent, il ne peut y avoir de détériorations des indemnités ou des suppléments de temps.

Les participants ont aussi exclu les réductions de salaire dont il est difficile de se départir par la suite. Il ne reste donc que la possibilité – une fois clarifiés les besoins effectifs – de discuter de la durée du travail, avec une participation adéquate des cadres. Le mandat reçu par la délégation de négociations SEV est donc clair comme de l'eau de roche.

Pietro Gianolli/vbo



■ Horaires de travail flexibles et risques psychosociaux

# Mieux protéger les catégories à risque

**Les horaires de travail flexibles sont de plus en plus répandus selon l'Enquête suisse sur la population active de 2014. En conséquence, les risques psychosociaux au travail s'accroissent aussi et de plus en plus de personnes souffrent d'épuisement professionnel (burn-out). La riposte? Des mesures de protection de la santé efficaces et des contrôles du temps de travail par les inspecteurs du travail.**

En 2014, près de la moitié des salarié(e)s connaissent un horaire de travail flexible. Une personne active sur cinq travaille régulièrement le samedi, environ une sur dix le dimanche. Les modèles du temps de travail varient fortement selon le niveau de formation et le sexe.

## Toujours plus flexibles

La part des personnes travaillant à temps partiel est passée, en une décennie, de 31,7% à 36%. Les femmes avec une formation de niveau secondaire I sont moins pré-

sentes (50,7%) que les femmes avec une formation de niveau secondaire II (62,9%) ou de niveau tertiaire (57,3%).

Cinq pour cent des salarié(e)s travaillent régulièrement de nuit. 17,1% exercent une activité impliquant de travailler régulièrement le soir et 4,8% travaillent sur appel. Forme particulièrement précaire et incertaine de travail, le travail sur appel concerne plus sou-



vent les femmes que les hommes et plus souvent les salarié(e)s ayant une formation de niveau secondaire I que ceux qui ont suivi l'université. Ces chiffres montrent que la précarisation sur le marché du travail touche particulièrement les femmes et plus souvent les salarié(e)s ayant une formation de niveau secondaire I que

ceux de niveau universitaire. Le travail sur appel rend plus difficile ou même impossible la conciliation de la vie familiale et professionnelle. Cela aussi concerne au premier chef les femmes. Les salarié(e)s sont 7,3% à avoir plusieurs emplois. Ce sont plus souvent des femmes que des hommes. 7,4% des salarié(e)s ont un contrat de travail de durée déterminée; pour 2,4% d'entre eux, sa-

rié(e)s, soit 25% d'entre eux, souffrent d'un degré d'épuisement «moyen à très élevé». Environ six pour cent, ou 300 000 travailleurs et travailleuses, sont tellement surchargés qu'ils sont au bord de l'épuisement professionnel. Ces salarié(e)s n'arrivent plus à se reposer durant leur temps libre et ne peuvent plus récupérer leurs forces durablement. La cause réside notamment dans des horaires toujours plus flexibles et dans le travail sur appel. Si la flexibilisation des modèles du temps de travail se poursuit, on peut craindre une augmentation sans retenue des épuisements professionnels.

## Des mesures à prendre dès maintenant

Il est essentiel que des mesures d'accompagnement pour la protection psychosociale au travail soient prises et qu'une prévention sérieuse du burn-out se mette en place. Les syndicats exigent à cet effet une gestion sanitaire rigoureuse, dans l'entreprise, des risques psychosociaux. En particulier, les pauses doivent être respectées, les salarié(e)s ne doivent pas être importunés durant leur temps libre, sous prétexte d'être constamment atteignables par leur téléphone mobile. En outre, des contrôles rigou-

reux des inspectorats du travail doivent généraliser le respect des dispositions légales concernant la durée maximale du travail, les pauses, l'interdiction du travail de nuit et du dimanche. Dans cette perspective, les gouvernements cantonaux doivent mettre plus de moyens à disposition des autorités compétentes.

Dans le cadre des réformes en cours de la saisie du temps de travail, en matière de santé au travail, les mesures obligatoires, de nature psychosociale, prévues doivent être transcrites scrupuleusement dans les CCT. Notamment aussi sous l'angle de l'analyse des risques préliminaire. A cet effet, les partenaires sociaux doivent recourir à des spécialistes compétents. Ces derniers devront aussi analyser les risques psychosociaux liés au travail provoqués par l'abandon de l'enregistrement détaillé du temps de travail. Des mesures pour éviter ou minimiser ces risques devraient en découler et être prises!

L'USS et movendo organisent une journée de réflexion sur ces questions. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur [www.movendo.ch](http://www.movendo.ch) (voir page 14).

USS

## La Confédération au ralenti

# Prendre l'épuisement professionnel au sérieux!

**De plus en plus de personnes souffrent d'un épuisement professionnel dû à la recrudescence du stress et ne peuvent plus travailler. Néanmoins, la Confédération reste largement inactive.**

Les maladies liées au stress, dont le syndrome d'épuisement professionnel (burn-out),

ne font pas partie des maladies professionnelles au sens de la Loi sur l'assurance-accidents (LAA). Les dispositions de cette loi excluent ces maladies, bien qu'elles se manifestent toujours plus et puissent clairement être rattachées à des risques liés au poste de travail (stress). Une reconnaissance de ces maladies psychiques dans la LAA permettrait une prise en charge nettement meilleure des pa-

tient(e)s. La société accepterait mieux ces souffrances, ce qui en retour favoriserait aussi la réinsertion dans le monde du travail. L'inscription dans la LAA aurait des effets sur la prévention primaire spécifique, dans la mesure où celle-ci serait mieux intégrée dans les campagnes de la Suva et, surtout, deviendrait mieux contrôlable.

## La Confédération doit agir

C'est cette reconnaissance que

demande l'interpellation du conseiller aux Etats Didier Berberat. Dans sa réponse, le Conseil fédéral fait savoir qu'il n'entend pas reconnaître le burn-out comme une maladie professionnelle. Pire encore: l'exécutif n'estime pas nécessaire de modifier la loi pour intensifier la prévention.

Le Conseil fédéral doit enfin agir: l'épuisement professionnel fait partie de la liste des maladies professionnelles. Les

pires formes du stress au travail doivent être légalement abordées. Pour cela, une réglementation légale du travail à domicile est nécessaire, puisque c'est là que très souvent le travail et le temps libre se mélangent, donnant naissance au stress; il faut aussi un article antistress dans l'Ordonnance relative à la Loi sur le travail (OLT 1).

USS

On élit les commissions du personnel CFF jusqu'au 12 juin

# Votez les poulains du SEV

**Le SEV est de loin le plus grand syndicat des transports publics. Il occupe aussi de très nombreuses places au sein des commissions du personnel des CFF. Celles-ci doivent être réélues. Le SEV invite ses membres à voter pour ses candidats.**

## Division Infrastructure: candidats SEV et hors SEV

Dans la division Infrastructure, la CoPe Division est élue tacitement. Par contre, dans plusieurs CoPe surface des élections sont nécessaires.

Horaire et design du réseau (FN): il y a quatre candidats pour trois sièges, dont deux du SEV désignés par la sous-fédération AS:

Ruedi Sutter, 63 travaille dans le support de conduite NRM à Olten; président CoPe depuis juin 2014



Urs Bischoff, 54 planificateur du trafic à Zurich, tout d'abord agent du mouvement, depuis 2002 à la planification des horaires



Maintenance Suisse romande: il y a cinq candidats pour quatre sièges, ils sont tous désignés par la sous-fédération Travaux du SEV:

Jean-Luc Hehlen, 54 chef de team Voie ferrée à Bienne, membre CoPe

Claude Frund, 46 responsable de mandat à Bienne, aux CFF depuis 1984

Valentin Schmutz, 41 chef de team à Neuchâtel, expert en chef pour la certification SA, membre CoPe depuis quatre ans

Emmanuel Pierroz, 47 chef de team à Sion, membre de la CoPe depuis huit ans

Olivier Fortis, 50 CVM à Bienne. Il aimerait améliorer et canaliser le flux de l'information.

Maintenance région Ostschweiz: il y a six candidats pour quatre sièges, tous désignés par la sous-fédération Travaux:

Urs Casanova, 55 CVM à Sargans, membre CoPe sortant

Norbert Stutz, 52 conducteur de véhicules sur rail à Winterthur

Roman Graf, 51 accompagnateur de machines de chantier à Zurich, membre CoPe sortant

Peter Müller, 51 maître artisan à Bülach, il veut rechercher activement des solutions et faire le lien entre les CoPe III et II

Yves Weitzel, 42 régulateur dans le team ligne de contact à Zurich; il aimerait

représenter son service et apporter son expérience de la LDT

Martin Roth, 56 chef monteur à Zurich, il aimerait poursuivre la collaboration dans le respect mutuel

Exploitation, Ouest: il y a cinq candidats pour trois sièges, ils sont tous désignés par la sous-fédération AS du SEV:

Jean-Maurice Chesaux, 42 régulateur au centre d'exploitation de Lausanne, président CoPe surface sortant

Jean-Marc Mollard, 60 chef de la circulation des trains à Lausanne, membre CoPe depuis plus de 10 ans

René Büchel, 56 chef de la circulation des trains à Brigue, membre CoPe depuis 2003, délégué CCT

Pierre Delalay, 60 Chef de la circulation des trains à Sion, il aimerait représenter les demandes de la surface en ce qui concerne la migration

Christophe Liechti, 42 chef de la circulation des trains à Lausanne, bilingue, il s'engage de manière générale pour les travailleurs et le social

Achats / Supply Chain (ESP): il y a six candidats du SEV pour quatre sièges:

Markus Schnüriger, 28 logisticien à l'atelier de Rapperswil; il veut rechercher des solutions et accepte les changements et les nouveautés; il a été désigné par la sous-fédération TS

Marco Zumstein, 58 maître artisan à Hägendorf, membre CoPe depuis six ans, il aimerait continuer à représenter son lieu de travail; il a été désigné par la sous-fédération Travaux

Peter Frei, 48 chef monteur à Spreitenbach, il aimerait agir et faire bouger les choses; il a été désigné par la sous-fédération Travaux

Vincenzo Cammarata, 46 acheteur à Lausanne, il est attentif à tout et aimerait améliorer les conditions de travail; il a été désigné par la sous-fédération AS

Hanspeter Roos, 44 assistant technique auprès de l'imprimerie interne à Berne, il aimerait assurer le lien avec les membres; il a été désigné par la sous-fédération AS

Josef Roos, 54 logisticien à Dulliken, il aimerait être toujours là pour les collègues et leur apporter son aide; il a été désigné par la sous-fédération AS

Energie/Télécom (ET): il y a cinq candidats pour quatre sièges dont trois proposés par la sous-fédération Travaux du SEV:

Harald Hüther, 55 monteur spécialiste à St-Gall, membre CoPe depuis 2006, membre du comité SEV Bau Ost



Urs Wettstein, 59 spécialiste à Zurich, il connaît bien la LDT et soutient le personnel pour l'enregistrement du temps et des prestations



Patrick Convertini, 32, installateur-électricien à Winterthur, il veut s'engager pour la justice sociale et veiller à ce que les droits du personnel soient respectés





## Trafic voyageurs

## Elections aux commissions du personnel des mécaniciens

**Des élections sont nécessaires dans dix commissions du personnel de la division Voyageurs**

Niveau Division: Distribution et Service (VS)

Il y a cinq candidats pour quatre sièges, dont quatre membres SEV désignés par la sous-fédération AS:

Diana Oertig, 49, vendeuse de voyages à St-Gall, active dans Care et le système d'annonce confidentielle. Membre CoPe depuis 10 ans



Remo Tschanen, 37, chef spécialiste en gare de Berne, membre CoPe depuis 6 ans, délégué à la conférence CCT



Ruth Schweizer, 62, vendeuse de voyages à Zurich, membre CoPe depuis de nombreuses années, cheffe de la branche Voyageurs de la sous-fédération AS



Clemens Cola, 52, vendeur de voyages à Uzwil, membre CoPe depuis 2003, chef du groupe spécialiste sur la protection de la santé



Conduite des trains: il y a neuf candidats pour cinq sièges, dont quatre membres SEV désignés par la sous-fédération LPV:

Urs Frank, 50, mécanicien de locomotives à



Olten, président LPV Mittelland, délégué à la conférence CCT, président de l'assemblée des délégués de la LPV

Michel Roth, 45, mécanicien à Genève, représente depuis 2007 la Suisse romande dans la CoPe, bilingue



Christian Meyer, 54, mécanicien Voyageurs depuis 2014, après son apprentissage de mécanicien de manœuvre, momentanément chez BLS Cargo et Voyageurs



Mathias Bachofner, 48, mécanicien à Zurich dans le groupe spécialiste ICE/DB. Membre CoPe depuis peu. Il veut s'engager pour les revendications du personnel sans œillères idéologiques



Niveau surface: VS Suisse romande: il y a six candidats pour cinq sièges, dont cinq membres SEV:

Johann Haas, 20, membre CoPe depuis mars 2014; il aimerait soutenir les collègues et répondre à leurs questions et apporter de nouvelles idées. Il a été désigné par la sous-fédération AS



Yaneck Rigo, 48, il travaille simultanément dans la vente et comme agent de train, tout d'abord il a accompli un apprentissage d'agent du mou-



vement. Membre CoPe depuis 2013, président depuis août 2014, il a été désigné par la sous-fédération ZPV

Karine Posse, 45, depuis 20 ans dans la vente, membre CoPe depuis deux ans, elle aimerait mettre son expérience au service de ses collègues, elle a été désignée par la sous-fédération AS



Jean-Marc Descloux, 47, il aimerait se consacrer aux nouvelles tâches issues de la nouvelle CCT, il a été désigné par la sous-fédération AS



Michel Paquis, 51, vendeur de voyages à Lausanne; il n'a pas peur des défis et n'aime pas parler pour ne rien dire, il a été désigné par la sous-fédération AS



VS Nord de la Suisse/Suisse centrale/Soleure-Argovie: Les six membres SEV suivants sont candidats pour les cinq sièges disponibles:

Daniel Rogenmoser (Rida), 49, chef de team Argent et Papier à Oensingen, membre CoPe depuis plusieurs années, vice-président, il a été désigné par la sous-fédération TS

Daniel Pfirter, 46, responsable de site à Pratteln, 30 ans de service aux CFF, membre CoPe depuis 8 ans, il a été désigné par la sous-fédération AS

Barbara Ettlin, 43, vendeuse à Emmenbrücke et Lucerne, elle connaît les petites et les grandes places de vente, elle aimerait amener plus de justice, elle a été désignée par la sous-fédération AS

Susanne Hehlen, 38, apprentissage en tant qu'agente du mouvement au BLS, depuis 2002 vendeuse de voyages à Olten; elle espère voir des collaborateurs satisfaits, elle a été désignée par la sous-fédération AS

Michèle Blanco, 41, vendeuse de voyages à Bâle, membre CoPe depuis deux ans. Elle aimerait représenter en particulier les intérêts du personnel sur le chantier à Bâle, elle a été désignée par la sous-fédération AS

Daniel Hafner, 50, responsable des agences de voyage CFF, il aime parcourir le monde et s'intéresse beaucoup aux autres, il a été désigné par la sous-fédération AS

VS Sântis-lac de Constance/Grisons-Walensee: il y a quatre membres SEV pour trois sièges:

Alexander Niedermann, 58, chef de team vente rapide à St-Gall, membre CoPe depuis 2001, il aimerait représenter les collaborateurs et échanger avec la direction, il a été désigné par la sous-fédération AS

Claudia Bai, 42, vendeuse de voyages à Ziegelbrücke, auparavant réceptionniste d'hôtel, support Kaizen, elle aimerait représenter la région Grisons-Walensee, elle a été désignée par la sous-fédération AS

Mirjam Kubisek, 52, elle travaille dans différents secteurs à St-Gall, membre CoPe, elle aimerait supprimer tous les malentendus, elle a été désignée par la sous-fédération AS

Alois Tschudi, 46, chef de team Argent et Papier et Technique à St-Gall, membre CoPe depuis de nombreuses années, collaboration dans plusieurs commissions spéciales, il a été désigné par la sous-fédération AS

Conduite des trains:

Pour les 13 sièges dans la surface qui doivent être occupés dans toute la Suisse pour un cercle électoral, 19 personnes sont candidates, dont sept membres SEV désignés par la sous-fédération LPV:

Yan Nick, 43, mécanicien de locomotives à Bellinzona, il veut s'engager pour la sécurité et le respect et trouver des solutions constructives et innovatrices



Christof Bucheli, 55, mécanicien de locomotives à Bâle, membre CoPe depuis 2009, il aimerait continuer à participer aux décisions



Maja Fischer, 40, bibliothécaire et mécanicienne de locomotives; elle veut s'engager pour une communication transparente et plus de reconnaissance



Christof Schai, 49, mécanicien de locomotives à Coire, membre CoPe depuis 2007, il aime la communication ouverte



Markus Kröpfl, 55, mécanicien de locomotives à Bienne, membre CoPe depuis 2002, il apporte les expériences d'une région à la limite des langues et des cultures



Suite de la page 11

Andreas Brühwiler, 35, mécanicien de locomotives à Zurich, auparavant agent de mouvement; il aimerait aider à améliorer les conditions de travail



Hanspeter Aregger, 62, mécanicien de locomotives à Lucerne, expérience en matière de participation déjà avant l'introduction de la CoPe, il aimerait pouvoir inverser la tendance



Mise à disposition des trains région Mitte: il y a six candidats pour trois sièges, dont cinq membres SEV:

Markus Lanz (IH Bs), 57, collaborateur de team combiné FV et coordinateur IH, il aimerait améliorer la satisfaction du personnel, il a été désigné par la sous-fédération TS



Frederico Mafli, 31, collaborateur d'entretien curatif, supporter premier niveau au SA Bellinzona, bilingue, recher-

che la meilleure solution pour tous, il a été désigné par la sous-fédération TS



Gerardo Sibilia, 58, employé de manœuvre à la gare voyageurs de Bâle, membre de la commission des consignes, il aimerait s'engager pour les droits des collaborateurs, il a été désigné par la sous-fédération RPV



Kuno Saner, 46, spécialiste de nettoyage à Olten, auparavant à Högendorf, Brugg et Herdern, il veut participer aux décisions dans l'entreprise des CFF, il a été désigné par la sous-fédération RPV



Giuditta Purtschert, 60, commission des femmes SEV et USS, elle veut représenter l'AFZ dans la CoPe, elle a été désignée par la sous-fédération RPV



Mise à disposition des trains, Région Ouest

Pierre Burkhalter, 55, Spécialiste manœuvre et formateur login. Il fait partie de la CoPe dès ces premiers jours et il postule pour continuer à défendre les intérêts et acquis des collègues. Proposé par la RPV.



Gilles Favre, 36, mécanicien de manœuvre A40 à Genève. Membre de la CoPe Surface pour Genève, il estime que ça a été une vraie bonne expérience qu'il a envie de continuer à vivre. Proposé par la RPV



Laurent Martin, 56 ans, ouvrier au CEG. Il donne sur le site de Genève des cours de sécurité en français et en allemand. Il veut coopérer au développement des conditions de travail, résoudre les conflits, réaliser les objectifs, collaborer et participer aux séances de la CoPe. Proposé par TS.



Giovanni Musaro, 49, Dans la technique depuis 14 ans, il s'occupe de l'entretien des trains au CEG à Genève. Membre de la COPE depuis longtemps, il sait comment s'y prendre pour aider les collègues, étant aussi le vice-président de la ts-romandie.



Al Biel/Bienne: il y a quatre candidats pour trois sièges, dont trois du SEV désignés par la sous-fédération TS:

Peter Wymann, 56, travaux de menuiserie, verrerie et peinture, il pose sa candidature pour le bien du



personnel et des CFF  
Roland Maeder, 41, il assume des tâches de direction et de spécialiste, président CoPe sortant



Raphael Boscacci, 37, révision de moteurs, personnes de confiance VMV, délégué CCT; il veut s'engager pour le respect de la CCT.



Al Bellinzona (photo ci-dessous): Sept candidats pour six sièges: Le SEV et Unia soutiennent les trois sortants Mauro Beretta, Ivan Cozzaglio et Gianni Frizzo, ainsi que Manuele Dell'Era, Giancarlo Penone et Fiore Raso.



■ CoPe Cargo surface  
Gros intérêt pour la région Centre

Au sein de Cargo, seule la région Centre doit élire ses cinq membres.

Neuf candidats sont en lice, dont six du SEV:

Beat Geisseler, 55, mécanicien à Bâle, dans la CoPe depuis 3 ans, spécialiste LdT, proposé par la LPV.



Roger Amsler, 49, spécialiste RCP à Oensingen, membre de la CoPe depuis 4



ans, il s'engage pour les droits des travailleurs. Proposé par la RPV.

Sandro Kälin, 53, contrôleur technique à Aarau, il veut participer à résoudre les conflits. Proposé par TS.



Adrian Arnold, 46, mécanicien à Goldau, membre sortant avec des expériences professionnelles variées. Proposé



par la LPV.  
Bruno Kirchofer, 64, employé d'exploitation à Bâle, il souhaiterait continuer son activité pour défendre ses collègues. Proposé par la RPV.



Bruno Ruff, 52, mécanicien à Berne avec une formation dans les RH, membre de la CoPe depuis 2000, veut participer à la planification du futur. Proposé par la LPV.



INFO

Une nouvelle élection des membres des commissions du personnel aux CFF a lieu après l'entrée en vigueur d'une convention collective de travail et pour une période de quatre ans. Dans de nombreuses circonscriptions électorales, les élections ont été tacites, puisque le nombre de candidats ne dépassait pas le nombre de sièges à repourvoir. La liste des élus a été présentée dans *contact.sev* 8/15.

Dans toutes les autres circonscriptions électorales, des élections écrites ont lieu **jusqu'au 12 juin**. Le SEV appelle ses membres à voter et à soutenir les candidats SEV. Là

où des membres SEV, annoncés par le SEV, se disputent un siège, le syndicat ne donne pas de recommandation de vote.

Les commissions du personnel CFF comptent quelque 200 membres. La majorité d'entre eux siègent dans les CoPe Surface. Outre celles-ci, on trouve les CoPe des Divisions. Enfin il n'y a pas d'élections pour la CoPe Groupe, car elle se compose des présidents des CoPe Divisions. Il est possible que ces élections soient les dernières sous cette forme, car les CFF et les syndicats souhaitent négocier des modifications pour la participation dans le cadre de la prochaine CCT.





Une longueur d'avance.



Environ 3000 collaborateurs motivés veillent à ce que chaque année 60 millions de passagers et chaque jour 35 000 tonnes de marchandises arrivent à destination de manière fiable et sûre. Nous participons activement à l'organisation du chemin de fer et des transports publics et, forts de notre ancrage régional, nous sommes près de nos clients. Venez rejoindre notre équipe dynamique de mécaniciens de locomotive au poste de

## Mécanicien(ne), catégorie B à Fribourg, Neuchâtel, Biel/Bienne et Berne

**Le défi qui vous attend:** Vous amenez, à bord des trains voyageurs de BLS, nos voyageurs à destination en toute sécurité et de manière ponctuelle. Au sein du trafic régional, vous gardez par ailleurs un service clientèle professionnel et contribuez à la bonne image de notre entreprise.

**Votre profil:** Vous avez validé avec succès une formation continue de mécanicien(ne) sur locomotive de catégorie B, conformément à l'OVCM. Vous êtes par ailleurs titulaire d'un permis de conduire de catégorie B pour les véhicules routiers. Votre sens marqué du service vous permet de répondre activement aux besoins de nos clients. De langue maternelle française ou allemande, vous maîtrisez l'autre langue au niveau A1 (Telc ou Delf).

**Montez à bord!** Au sein d'un environnement personnalisé et valorisant, vous bénéficierez des conditions idéales pour mettre en avant vos atouts et vos idées et contribuer à l'avenir de BLS. Vous serez conquis par la diversité qu'offrent les transports publics.

**Vous voulez faire bouger les choses?** Vous trouverez des informations complémentaires ainsi que le descriptif détaillé des postes sur [www.bls.ch/jobs](http://www.bls.ch/jobs)

fiable, ambitieux, sympathique



[www.bls.ch](http://www.bls.ch)



## Recrutement 2015

## L'action à succès continue!

1. CHF 50.- pour la section jusqu'à max. de 20 nouveaux membres.

2. Pour le recrutement de plus de 20 membres, un forfait supplémentaire de CHF 500.- sera accordé.

3. Les dix sections qui, par rapport au pourcentage, auront augmenté le plus leurs effectifs, bénéficieront d'une prime supplémentaire.

● Les versements se feront en faveur des sections.

● Paiement des primes après la fin de l'action.

● Les éventuelles questions concernant l'action de recrutement sont à adresser à: [gilbert.dalessandro@vpt-online.ch](mailto:gilbert.dalessandro@vpt-online.ch)

Après la formidable année 2014, la VPT sera mise à l'épreuve. Ensemble, nous allons atteindre notre objectif!

«Never change a winning team»

**Objectif = 11 000 membres**

**MOVENDO**  
L'Institut de formation des syndicats [www.movendo.ch](http://www.movendo.ch)

Journée d'étude  
**Travailler et vivre online**  
Chances et risques des formes virtuelles de travail  
en collaboration avec l'Union syndicale suisse – mardi 30 juin 2015

**Le télétravail (Home Office) et d'autres formes de travail et de communication virtuelles influencent de manière croissante notre quotidien.** Précarité et pression sur les conditions de travail peuvent en être les conséquences. Ces mutations du champ du travail présentent des risques de nature contractuelle ou pour la santé des travailleurs et travailleuses, tout en ouvrant également de nouvelles possibilités sur le plan de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Comme le montrent des études, le fait d'être constamment atteignable est un facteur aggravant les risques de troubles psychosociaux. Les coûts de la santé liés à ces maux sont également en augmentation. Dans les nouvelles organisations du travail ou les formes virtuelles d'activités professionnelles, l'enregistrement du temps de travail, pour ne prendre que cet exemple, perd souvent de sa pertinence au profit de la seule performance des entreprises. Durant cette conférence, nous verrons, sur la base de brèves interventions de spécialistes et dans des ateliers, comment les nouvelles formes de travail pourraient être exploitées positivement et comment on peut en limiter les impacts négatifs.

**Programme de la journée :** voir au verso

**Date :** mardi, 30 juin 2015, 10h00 – 15h45

**Lieu :** Fribourg, NH Hôtel

**Frais de cours :** non-membres : Fr. 180.-  
membres : gratuit (Unia, SEV, syndicom, ssp/vpod, Garanto und Nautilus)

## Intervenant-e-s :

**Elodie Baerlocher** psychologue du travail et des organisations, Bureau

UND Équilibre entre famille et emploi pour les hommes et les femmes

**Nicola Cianferoni** sociologue, Université de Genève

**Luca Cirigliano** secrétaire central, Union syndicale suisse (USS)

**Pierluigi Fedele** membre du comité directeur Unia

**Rafaël Weissbrodt** ergonomiste, ERGOrama SA, spécialiste MSST à l'Etat du Valais

## dans les ateliers :

**Denise Chervet** secrétaire centrale ASEB, Association suisse des employés de banque

**Nicola Cianferoni**

**Luca Cirigliano**

**Pascal Crespin** secteur industrie Unia

**Giorgio Pardini** directeur secteur Telecom/IT, syndicom

**Beat Ringger** secrétaire central ssp/vpod et membre du réseau de réflexion Denkinet

**Rafaël Weissbrodt**

## Cours CCT CFF / CCT Cargo SA

**Contenu :** ce cours se concentre sur la nouvelle CCT CFF et CCF Cargo qui vient d'être négociée. Les CFF et les syndicats ont pu se mettre d'accord sur une nouvelle convention collective. Comme toujours, les négociations ont apporté beaucoup de nouveautés et de modifications dans la CCT.

**Utilité du cours :** les participantes et participants prennent connaissance des contenus de la nouvelle CCT ainsi que de leur application.

**Public cible :** collaboratrices et collaborateurs de CFF et de CFF Cargo.

**Modération :** Daniel Froidevaux, Jean-Pierre Etique et Vincent Brodard, secrétaires syndicaux SEV.

## Dates et lieux

mercredi 2 septembre, Lausanne

(SEV, secrétariat régional, Avenue d'Ouchy 9)

**Frais :** membres = gratuit.  
Non-membres = 250 francs.

**Inscription :** secrétariat régional SEV, formation, Avenue d'Ouchy 9, 1006 Lausanne.  
Tél. 021 321 42 52, fax 021 321 42 51, e-mail [bildung@sev-online.ch](mailto:bildung@sev-online.ch).

**Important :** Le cours aura lieu pour autant que le nombre minimum de 12 participants soit atteint. Les personnes pour lesquelles la date du 2 septembre 2015 ne convient pas peuvent s'inscrire et seront placées en liste d'attente. Un cours supplémentaire sera organisé dès que le nombre minimum requis de participants sera atteint.

## IMPRESSUM

**contact.sev** est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines. **ISSN** 1662-8462

**Tirage :** 10707 ex. (total 43612 ex.), certifié REMP au 14.11.2014

**Editeur :** SEV, [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch)

**Rédaction :** Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Anita Merz, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter **Adresse de la rédaction :** [contact.sev](mailto:contact.sev), Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; [contact@sev-online.ch](mailto:contact@sev-online.ch); téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

**Abonnements et changements d'adresse :** Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; [info@sev-online.ch](mailto:info@sev-online.ch), téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-

**Annonces :** Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, [kontakt@zs-werbeag.ch](mailto:kontakt@zs-werbeag.ch), [www.zs-werbeag.ch](http://www.zs-werbeag.ch)

**Préresse :** AZ Medien, Aarau; [www.azmedien.ch](http://www.azmedien.ch)

**Imprimerie :** Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau [www.mittellandzeitungsdruck.ch](http://www.mittellandzeitungsdruck.ch)

**La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 11 juin 2015.**

**Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 4 juin 2015 à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 1<sup>er</sup> juin à 10 h.**



## Action membres

La VPT soutient ses sections pour l'encadrement! Les sections qui organisent un stand de recrutement de mai à octobre 2015 reçoivent des coccinelles en chocolat à distribuer.

Il est possible de les commander 14 jours à l'avance chez : [ueli.mueller@vpt-online.ch](mailto:ueli.mueller@vpt-online.ch).



VPT



Personnel de la Confédération: la stratégie perfide de la droite

# Faire toujours plus avec moins

**Cela fait des mois que l'administration fédérale se fait tirer dessus, dans les médias et par la droite. Selon eux, l'augmentation des postes et l'évolution des salaires seraient scandaleuses, l'administration gonflerait aux dépens de l'économie privée et devrait une bonne fois être réduite. Et les propositions dans ce but pleuvent.**



Une alliance bourgeoise demande des coupes radicales dans les effectifs du personnel de la Confédération, des demandes appuyées sur des interventions parlementaires. On veut freiner l'évolution des dépenses, instaurer chaque année une baisse de 1,5 milliard de francs de ces dernières, plafonner les dépenses totales à 66 milliards ou geler jusqu'en 2019 celles de personnel au niveau de 2014. Arguments

avancés: la dégradation des prévisions économiques et les dégâts causés par le franc fort. La droite et les médias restent de marbre devant le fait que la quote-part de l'Etat est de 33,5% en Suisse, soit extrêmement basse. Car la vraie raison de cette indignation orchestrée est bien sûr ailleurs, à savoir dans le but, poursuivi depuis de longues années, d'une nouvelle baisse des impôts payés par les entreprises. Depuis le mois de février, on

de l'imposition des entreprises entraîne une énorme perte de ressources pour la Confédération. Mais le Conseil fédéral va encore dégager 1,5 milliard par année pour dédommager les cantons, suite à la mise en œuvre de la troisième réforme de l'imposition des entreprises.

#### Toujours moins de personnel...

Cela ne sera possible qu'en procédant à des coupes. Et c'est en ce qui concerne les effectifs du personnel qu'il sera le plus aisé de trouver une

majorité. Il le sait bien lui aussi, le Conseil fédéral. En ne révélant que par tranche des économies toujours plus importantes concernant le personnel, il choisit la voie où il y a le moins de résistance. En février, un gel des salaires était envisagé dans le cadre des mesures salariales pour 2016, ensuite, il a voulu baisser durablement de 106 millions les dépenses de personnel et de 52 millions les prestations externes (honoraires). Depuis le début du mois de mai, on est désormais déjà à 165 millions concernant le personnel et, en plus de mesures en matière de postes, il s'agit aussi de prendre des mesures salariales. Si l'effrayante proposition de coupe de 4 milliards dans les frais de personnel faite par les groupes parlementaires de l'UDC et du PLR a été rejetée lors de la session parlementaire extraordinaire de mai, cela commence à être toujours plus étroit pour le personnel: la Commission des finances du Conseil des Etats,

qui traite actuellement le Programme de consolidation et de réexamen des tâches, va déposer une motion qui veut limiter à 35 000 les effectifs du personnel de l'administration fédérale.

#### ... pour toujours plus de tâches

Le Conseil fédéral et la majorité bourgeoise mitonnent pour le personnel une soupe imangeable: pas d'évolution des salaires ces prochaines années, postes vacants non pourvus, pas d'internalisation des mandats confiés à l'extérieur et coupes budgétaires pour les prestations externes. Et cela, sans réexaminer les tâches du personnel. Or, ces dernières années, elles ont constamment augmenté et, au vu de l'évolution démographique et de la situation politique, elles ne vont pas diminuer. C'est pourquoi la Communauté de négociation du personnel de la Confédération combattra vigoureusement cette politique aveugle de démantèlement. **uss**

Sondage représentatif de l'USS et d'Unia sur la répartition de la fortune en Suisse

# L'inégalité en matière de fortune est grossièrement sous-estimée

**En Suisse, la fortune est répartie de manière extrêmement inégale. Beaucoup plus que ce que nous tous le pensons. C'est la leçon d'un sondage représentatif réalisé auprès de 1000 Suisses et Suissesses\* que l'USS et Unia ont présenté sous forme d'une vidéo.**

Si nous pensons que les 20% les plus riches possèdent plus de la moitié de la fortune privée totale, la réalité est par

contre beaucoup plus violente. En effet, le cinquième le plus riche des Suisses et Suissesses possède six fois plus que tous les autres ensemble, soit 86% de la fortune! Les 20% les plus pauvres n'ont, quant à eux, aucune fortune du tout. Si l'on considère la réalité concernant les super-riches, le rapport est encore plus violent: les 2% les plus riches possèdent autant que nous tous ensemble. Et cette concentration de la fortune ne cesse d'augmenter. Cela, parce que la charge qui grève les revenus des capitaux des riches a con-

tinuellement diminué ces dernières décennies, alors que celle qui pèse sur le travail et la consommation a constamment augmenté. Et aussi parce que les super-riches peuvent léguer leur fortune à leurs descendants sans avoir à payer d'impôt. C'est injuste et antisocial. Et cela nuit à la société comme à l'économie. Si les choses étaient comme le pensent les personnes interrogées, la répartition de la fortune serait beaucoup plus équilibrée. Selon l'image idéale qu'ils se font de cette répartition en Suisse, le cinquième

le plus riche posséderait un peu plus d'un tiers de la fortune, et le cinquième le plus pauvre tout de même 9%, donc pas rien du tout comme c'est le cas dans la réalité.

#### Petite correction possible

Le 14 juin, les citoyen(ne)s de ce pays pourront faire un pas vers l'image idéale qu'ils ont de la répartition de la fortune. Un oui à un impôt fédéral sur les successions de plus de 2 millions de francs freinerait la concentration de la fortune dans les mains d'un petit nombre de personnes. Les seuls qui seront

concernés sont les 2% les plus riches de la population. Et tous et toutes, nous en profiterions, car le produit de cet impôt est destiné à l'AVS et aux cantons. Ce qui garantira davantage d'égalité des chances et le renforcement de l'AVS. **uss**

*\* Le sondage a été réalisé en mars par l'Institut de sondage Link. Dans le cadre d'un « Visual Bus » (instrument de sondage en ligne de Link), on a interrogé 1009 personnes de 15 à 74 ans qui se trouvent au moins une fois en ligne par semaine pour des raisons privées.*

## Pensionnés

### Mardi 2 juin ■ PV Genève

Sortie de section à Broc

Cette journée vous est offerte au prix de 50.- CHF par personne, membre ou conjoint. Ce prix comprend la visite guidée, le repas, les boissons, le café ou le thé.

Titre de transport : abonnement général ou carte journalière avec abonnement 1/2.

Inscription : en versant 50 fr. par participant(e) jusqu'au 28 mai 2015 au moyen du bulletin de virement/versement. Vous pouvez commander votre agenda SEV avec le même bulletin.

Nous vous proposons la visite guidée du site d'Electrobroc avec apéritif offert par le groupe e Les personnes qui préféreraient visiter l'usine Cailler le mentionnent sur le bulletin de virement/versement.

A Cornavin, nous prendrons l'InterCity de 07h45 à destination de Fribourg (arr. 09h03). De Nyon, dép. 07h47 avec changement à Ls. Fribourg, changement de train : dép. 09h31 pour Bulle (arr. 10h08). Changement, dép. 10h12 pour Broc-Fabrique (arr. 10h24). Le repas de midi sera servi à l'Hôtel de Ville de Broc-Village. Feuilleté aux champignons / Epaulé de porc au romarin / Gratin dauphinois, légumes / Mille-feuilles au vin cuit.

De Broc-Village, nous prendrons le car à destination de Montbovon. De là, nous prendrons le «Panoramique» de 16h26 pour Montreux arr. 17h13. De Montreux, dép. 17h18 • Nyon, arr. 18h12 et Genève arr. 18h28. N.B. Pourquoi ce crochet via Fribourg ? La très importante affluence de voyageurs, sur le tronçon Ge-Ls, n'autorise aucun groupe sur le RégioExpress Genève - Romont (dép. de Cornavin 07h51). C'est en autres, le train des pendulaires de l'EPFL !

**Le comité**

### Mercredi 3 juin ■ PV Vaud

#### Sortie d'été, Franches-Montagnes – St-Ursanne

Inscription jusqu'au 20 mai 2015 par carte postale adressée à René Guignet, route d'Aubonne 9a, 1304 Cossonay, ou par courriel: rene.guignet@hotmail.ch en mentionnant: nom, prénom, adresse et nombre de personnes

Titre de transport: carte annuelle de voyage, carte journalière ou billet à demi-prix à destination «St-Ursanne» aller via La Chaux-de-Fonds – Glovelier et retour via Delémont.

Pour notre première sortie 2015, nous vous proposons de découvrir sous un soleil que nous n'espérons pas avare de ses rayons, cette région bucolique des Franches-Montagnes, avec ses vallons verdoyants et sa jolie cité médiévale de St-Ursanne. Nous vous proposons le programme suivant: Départ de Lausanne à 8.45, voie 8 avec l'ICN 1619, changement à Neuchâtel, dép. 9.32, voie 7, direction La Chaux-de-Fonds, puis de ce lieu, départ de voie 1 à 10.02, direction Saignelégier, à travers les Franches-Montagnes.

A l'arrivée à St-Ursanne, comme pour le retour l'après-midi, un bus sera organisé pour conduire jusqu'au centre-ville celles et ceux qui rencontrent des difficultés pour marcher. A partir de 12h, l'apéritif et le repas nous seront servis à l'hôtel du Bœuf.

Au menu: salade campagnarde – rôti de porc forestier – vacherin glacé. Après le repas et la traditionnelle partie récréative assurée par notre animateur de service, vous pourrez librement visiter cette jolie bourgade dont les pierres respirent encore l'animation de son riche passé. Nous prendrons le chemin du retour avec le train de 16.16, et après un changement à Delémont, nous arriverons à Lausanne à 18.15. Pour la prise en charge des frais du repas et des boissons (blanc, rouge, eaux minérales et café), une participation de 60 fr. vous est demandée. Cette dernière sera encaissée durant le voyage d'aller et nous vous remercions d'avance de prévoir la monnaie en conséquence. Une belle journée en perspective pour laquelle nous nous réjouissons d'avance de votre nombreuse participation. Recevez nos amicales salutations.

**Votre comité**

### Mardi 9 juin ■ PV Fribourg

10h

#### Visite du Centre cantonal de police

chemin de la Madeleine 8  
Granges-Paccot

La commission d'animation est heureuse de vous convier à participer à la visite du Centre cantonal de la Police, chemin de la Madeleine 8, 1763 Granges-Paccot. Rendez-vous à 9h50 devant le centre. Déplacement: trolley n° 1 de la gare de Fribourg (dp à 9h11) aux Portes-de-Fribourg (terminus), puis env. 10 minutes à pied jusqu'au Centre de la Police. Pour ceux qui viennent en voiture, parc visiteurs à côté du Centre.

Pour ceux qui le désirent (à préciser lors de l'inscription) repas de midi en commun à l'Auberge du Lavapesson à Granges-Paccot, au prix de 21 francs. Places de parc en suffisance. Menu: salade mêlée, cordon bleu, frites et légumes, salade de fruits. Le café est offert par la section. Ceux qui ne veulent pas faire la visite peuvent nous rejoindre pour le repas vers 12h15/30, mais doivent aussi s'inscrire. Suite sur l'autre colonne.

### ■ Suite PV Fribourg

Prère de vous inscrire jusqu'au jeudi 4 juin auprès de Jean-Bernard Michel, tél. 026 470 25 26 ou de Charly Humbert, tél. 026 401 16 01. Cordiales salutations à toutes et tous et à bientôt.

**La commission d'animation**

### Jeudi 11 juin ■ PV Jura

Marche au Blausee

Delémont 8h20, Bienne 8h48/8h52, Berne 9h17/9h39, Blausee 10h41. Marche facile (plat) environ 1 ½ heure. Repas au restaurant Attel Kandergrund. Retour: Kandergrund Post 15h10, Berne 16h20/16h43, Delémont 17h40.

Nos amis neuchâtelois peuvent nous rejoindre à Berne. S'annoncer jusqu'au lundi 8 juin aux collègues: Lucien tél. 032 422.57.73 ou Emile 032 422.87.89.

### Mardi 16 juin ■ PV Fribourg

Excursion aux Bouquetins  
Sortie annuelle

Notre course annuelle aura lieu le mardi 16 juin 2015 aux Bouquetins sur Villars.

Horaire: Fribourg dp 7 h 56 / Payerne, dp 7 h 38 (direction Lausanne) / Romont, dp 7 h 47 (direction Lausanne) – changement de train - Lausanne dp 8 h 45 – changement à Bex - Col de Bretaye, ar 10 h 53 (apéro) / puis à pied ou en train jusqu'aux Bouquetins.

Retour: dp 15 h 04 – changement à Bex et à Lausanne - Lausanne dp 17 h 20 – Fribourg, ar 18 h 03, Lausanne dp 17 h 24 – Payerne, ar 18 h 19, Lausanne dp 17 h 42 – Romont, ar 18 h 13.

Repas: à la Maison de Montagne, 25 francs. Chacun se munit de son titre de transport. Inscriptions: jusqu'au 13 juin auprès de Franz Rohner, tél. 026 493 2015, e-mail: franzrohner@bluewin.ch ou de Jacques Zulauff, tél. 026 668 2137, e-mail: jzulauff@hotmail.com.

### Mardi 16 juin ■ PV Neuchâtel

Course annuelle  
Simmental et Col du Jaun

Titre de transport: AG ou carte multijours.  
Inscriptions jusqu'au samedi 13 juin à:  
Yvan Renevey au 032 725 62 88 ou email:  
renevey26@gmail.com.

Dép. Chaux-de-Fonds 9.02, Bienne 9.42/9.52, Berne 10.17/10.39, Boltigen arr. 11.46.  
Dép. Neuchâtel 9.33, Berne 10.07/10.39, Boltigen, arr. 11.46

12h: Repas à l'Hôtel Simmental avec le menu suivant: soupe-salade mêlée-steak de porc aux champignons-spätzli maison-dessert. Prix par personne: 40.- frs. Encaissement dans le train entre Berne et Boltigen.

Retour: dép. Boltigen 14.55 bus TPF par le col du Jaun, Bulle 16.13/16.20, Fribourg 16.56/17.30, Neuchâtel 18.24/18.32, arr. Chaux-de-Fonds 18.58.

**Le secrétaire: M. Quartier**

### Jeudi 13 août ■ PV Biel/Bienne

9 h

Sortie dans la vallée de Waldenburg

Notre voyage nous conduira par Oensingen et Balsthal à Waldenburg. La famille Blättler nous recevra dans la salle du jardin du restaurant «Leue» pour un apéritif et le repas de midi. Tout est compris dans les 55 francs (apéro, repas avec dessert, boissons, café ou thé). Vous aurez également la possibilité de visiter le musée du vélosolex. Avec un départ à 15 h 06, le retour se fera par Liestal et Bâle, Bienne arrivée à 17 h 10. Chaque participant doit être en possession d'un titre de transport valable. Par le paiement de 55 francs par personne sur le compte 25-10462, vous êtes inscrit (n'oubliez par votre partenaire).

## Sections

### Vendredi 29 mai ■ GESTL

dès 18h30  
Cave GESTL

Ouverture de printemps

Nous vous attendons nombreux lors de notre grande ouverture de printemps. Dès 18 h 30, votre chef de cave vous servira un délicieux rôti pour le prix unique de 14 francs. Vous pourrez vous mettre en appétit en profitant d'une dégustation des vins de Féchy, avec la maison Kursner, et découvrir nos vins en action. Nous vous conseillons de réserver cette soirée au n° de tél. de notre président Ueli (079 773 477 64).

**Votre comité GESTL**

### Mardi 2 juin ■ TPG

16h  
Cafétéria du Bachet

Assemblée statutaire

Outre l'ordre du jour statutaire, il sera question de la situation dans l'entreprise et de l'état des négociations du protocole d'accord. Votre participation est importante, elle permettra d'avoir des informations sur la situation actuelle et future.



## Loisirs

**Samedi et dimanche 18 et 19 juillet** ■ **CSC Lausanne**

11<sup>e</sup> marche populaire IVV du CSC Lausanne

Chalet-à-Gobet

Terrains de football du Centre sportif régional vaudois

Le Club sportif des cheminots de Lausanne organise les sa 18 et di 19 juillet 2015 la 11<sup>e</sup> édition de sa désormais traditionnelle marche populaire IVV au Chalet-à-Gobet. La manifestation aura lieu par tous les temps. Chacun peut y participer à son rythme en empruntant nos parcours de 5, 10 et 20 km à travers les bois du Jorat car il n'y a ni chronomètre ni classement. Départ et arrivée aux terrains de football du Centre sportif régional vaudois. Une récompense est attribuée aux groupes les plus importants et les adeptes du nordic walking sont les bienvenus. Une buvette, des grillades et une magnifique tombola vous attendent encore. Venez donc vous ressourcer en famille ou entre amis sur les hauts de Lausanne! Renseignements sur [www.cscsl.ch](http://www.cscsl.ch)

Le comité

## Décès

**Angéloz Celine**, veuve de François, Corninboeuf; décédée dans sa 87<sup>e</sup> année. PV Fribourg.

**Crausaz Henri**, fonct. d'exploitation, Lausanne; décédé dans sa 90<sup>e</sup> année. PV Vaud.

**Daspenas Luis**, employé d'exploitation, Genève; décédé dans sa 64<sup>e</sup> année. PV Genève.

**Diserens Ulysse**, cb ex pens, Meyrin; décédé dans sa 80<sup>e</sup> année. PV Genève.

**Durgnat Henriette**, veuve de Marcel, Bex; décédée dans sa 90<sup>e</sup> année. PV Vaud.

**Filletaz Louisa**, garde-barrière pensionnée, Chamoson; décédée dans sa 90<sup>e</sup> année. PV Valais.

**Mercuri Donato**, chauffeur, Crissier; décédé dans sa 72<sup>e</sup> année. VPT TL.

**Notz Maria**, veuve de Roger, Rolle; décédée dans sa 89<sup>e</sup> année. PV Vaud.

**Pachon Henri**, cadre, Cranves-Salles; décédé dans sa 51<sup>e</sup> année. Section Services ferroviaires.

**Santschy Georges**, ct pensionné, Brent; décédé dans sa 96<sup>e</sup> année. PV Vaud.

**Schaller Louis**, chef de station, Domdidier; décédé dans sa 77<sup>e</sup> année. PV Fribourg.


**Schweizer Edmée**, veuve de Robert, Lausanne; décédée dans sa 99<sup>e</sup> année. PV Vaud.

**Veze André**, Vernier; décédé dans sa 67<sup>e</sup> année. VPT TPG Retraité(e)s.



«le suis aussi un patrouilleur»

Werner Schwarzer  
Logisticien,  
Président central TS



«le suis aussi un logisticien»

Alec Donker  
Patrouilleur

Au SEV, on joue la carte de la solidarité.  
Beim SEV spielt die Solidarität.  
Solidarietà: la carta vincente del SEV.



«le suis un jeune actif»

Ricardo Loretan  
Retraité,  
Président central PV



«le suis aussi un retraité»

Joël Jüfer  
Chef d'entretien des trains

Au SEV, on joue la carte de la solidarité.  
Beim SEV spielt die Solidarität.  
Solidarietà: la carta vincente del SEV.

## ■ Sous-fédération PV: compte-rendu de la 1<sup>e</sup> séance du Comité central, 31 mars 2015 à Olten

# Plusieurs nouveaux délégués présents à Olten

**Le président central Ricardo Loretan souhaite la bienvenue à 30 délégués au restaurant Rathskeller à Olten. Il souhaite aussi la bienvenue à Vincent Brodard, Eugen Bammert et Frédy Imhof.**

Les comptes annuels bouclent avec un petit déficit. Ils sont acceptés avec remerciements au caissier. Les effectifs continuent à baisser et les mauvais rendements des capitaux ne permettent guère d'établir un budget solide. Des mesures d'économie sont à discuter. Renoncer à la session d'automne à Brenscino permettrait de notables économies. Mais aussi longtemps que Brenscino appartient au SEV, nous en

serons les hôtes puisque la PV s'oppose à la vente de ce bijou.

### Sous-fédération bientôt centenaire

En 2019, la PV-SEV aura 100 ans. Dès 2015, nous allons commencer à mettre de l'argent de côté pour fêter l'anniversaire.

Eugen Bammert, PV Luzern, a été désigné membre suppléant à la CG et Brigitte Geser a été nommée pour une réélection à la CG SEV, à l'intention de l'AD. Une proposition invitant les sections à mieux soigner leur page internet a été adoptée après une vive discussion. Albert Brunner, président de section PV Glarus-Rapperswil, assure un soutien sans faille lors de la création et de la tenue à jour des pages internet.

Les présidents de section Serge Anet, Genève, Rolf Deller, Bâle et Albert Mazenauer, Thurgovie ont fait rapport sur les conférences régionales qu'ils ont animées. Ces conférences ne rencontrent pas un enthousiasme unanime. La session d'automne se prononcera définitivement sur leur avenir.

La brochure «Une nouvelle tranche de vie – la retraite» a été remise à tous les participants de langue allemande. Elena Obreschkow et Hans Heule ont mérité des applaudissements pour ce beau travail.

### Le «chemin de croix» des FVP

Le président central Ricardo Loretan nous a renseignés sur la correspondance entretenue avec le CEO Andreas Meyer au

sujet des FVP. Il faut parler d'un vrai «chemin de croix». Ce n'est qu'après avoir insisté et attendu longtemps (quatre mois) que nous avons enfin reçu une réponse écrite – guère réjouissante à vrai dire. Le CEO Meyer y déclare que nous sommes informés régulièrement sur les FVP lors des rencontres de pensionnés, ce qui n'est pas vrai. Vincent Brodard nous a informés qu'une fiscalisation de l'AG FVP est à nouveau l'objet de discussions. Il est grand temps que le rail-chèque soit adapté au prix des cartes journalières qui a massivement augmenté. Les CFF ne nous prennent pas au sérieux. Il serait temps aussi que le SEV soutienne nos revendications FVP et ne nous laisse pas toujours nous débrouiller seuls.

La Commission des femmes a fait rapport sur ses activités. Il a aussi été question du groupe de travail «Génération de recettes au SEV». Josef Bühler nous a informés sur les travaux de la FARES et du CSA.

### Objectif: garder Brenscino

Profitez de chaque occasion pour faire de la réclame pour l'hôtel Brenscino. Mieux encore: «Réservez aujourd'hui déjà des vacances dans ce petit paradis et réveillez notre hôtel de son sommeil de Belle au Bois Dormant». C'est le message emporté par chacun à l'issue de cette journée intéressante. La PV-SEV se bat sur tous les fronts pour garder Brenscino.

Otto Huser, secrétaire central PV-SEV  
traduction: Serge Anet

Syndicalistes, retraités et féministes se mobilisent contre le projet « Prévoyance vieillesse 2020 »

## Tous à Lausanne le 30 mai !

**Un collectif romand, composé des faïtières syndicales des cantons de Vaud, Genève et Fribourg ainsi que plusieurs composantes de la gauche politique, l'AVIVO et des organisations féministes, appelle à une grande manifestation le 30 mai dans les rues de Lausanne.**

Selon Manuela Cattani, présidente de la Communauté genevoise d'action syndicale, cette mobilisation s'inscrit dans le cadre d'une volonté de résistance face aux discours fatalistes martelés par la droite. Elle s'insurge contre les milieux économiques qui utilisent comme prétexte les incertitudes engendrées par la votation du 9 février et le franc fort pour remettre en question toute forme de progrès social. Elle a également rappelé que l'opposition au « paquet Berset » ne date pas d'hier et

qu'elle s'était déjà fortement exprimée lors de la grande manifestation nationale des femmes, le 7 mars dernier. « Avant que les chambres fédérales ne reprennent l'examen du dossier, il faut que les députés comprennent qu'il existe une opposition forte et déterminée à ce projet antisocial, et qu'elle compte bien se faire entendre. »

### PV 2020: une véritable insulte faite aux femmes

Car les femmes, comme l'affirme Céline Misiego, de Feminista, seraient les grandes perdantes de cette réforme: 1,5 milliard de francs d'économie sur leur dos par l'augmentation à 65 ans de l'âge du départ à la retraite et la suppression de la rente de veuve qui n'ont pas/ou plus d'enfants à charge. « A l'heure où l'écart salarial entre hommes et femmes frise encore les 20%, il est hors de question d'accepter ces mesures qui constituent une véritable insulte à toutes les femmes de ce pays. »

### L'AVS ne doit pas être la roue de secours du 2<sup>e</sup> pilier

« Depuis plus de 60 ans, le système AVS a permis d'augmenter régulièrement ses prestations mais surtout de traverser les crises et l'augmentation de l'espérance de vie sans faillir », tonne la présidente de l'AVIVO, Christiane Jaquet. Selon elle, il faudrait renforcer ce 1<sup>er</sup> pilier, stable et solidaire, en élargissant son assiette, afin qu'il puisse enfin remplir son mandat constitutionnel: couvrir les besoins vitaux des personnes retraitées. « Or, avec Prévoyance vieillesse 2020, nous assistons au contraire à l'affaiblissement de l'AVS au profit du 2<sup>e</sup> pilier, pour le plus grand bonheur des assureurs et de leurs actionnaires. »

### La politique des caisses vides a assez duré

Virginie Burri, secrétaire du syndicat SSP Fribourg, tire ensuite un parallèle entre la volonté des autorités fédérales de réformer le système des retraites et le processus de démantèlement

des services publics entamé par le gouvernement fribourgeois. « C'est toujours la même politique des caisses vides, s'énerve-t-elle, la droite obtient des cadeaux fiscaux pour les entreprises, sous prétexte de compétitivité, puis, lorsque l'argent manque, exige que les salariés et les usagers fassent des sacrifices. Au final, c'est le secteur privé qui s'enrichit pendant que l'Etat et la population s'appauvrissent. »

### On vole les salariés pour renflouer les caisses de pension

C'est Jean Kunz, représentant du syndicat Unia au comité de l'Union syndicale vaudoise, qui conclut en dénonçant « le vol des salariés par les caisses de pensions ». Il rappelle, chiffres à l'appui, que le système du 2<sup>e</sup> pilier est très loin d'avoir tenu les promesses faites au moment de son introduction. En effet, les rentes issues du 2<sup>e</sup> pilier n'ont cessé de diminuer, contrairement à celle issues de l'AVS. Si la réforme PV 2020 prévoit d'augmenter à peine les rentes, elle prévoit

aussi d'abaisser le seuil d'accès au 2<sup>e</sup> pilier. Selon le syndicaliste, ce qui est présenté comme un progrès de la réforme pour les salariés n'en est pas vraiment un, au contraire: cela permettra aux caisses de pension de se renflouer sur le dos des faibles revenus qui, eux, devront payer des cotisations supplémentaires proportionnellement très élevées. Il conclut en rappelant que, pour ces bas revenus, on pourrait atteindre la même hausse de rentes en augmentant seulement de 1,8% les cotisations AVS (0,9% employeurs et 0,9% employés) mais que cette option n'a jamais été retenue par une droite qui hurle pourtant au feu depuis des décennies sur le financement des retraites... Tous les intervenants ont par ailleurs exprimé leur soutien à l'initiative « AVSplus » qui réclame une hausse des rentes AVS de 10% et à celle sur l'imposition successorale, qui passera en votation le 14 juin prochain et qui servira à augmenter les ressources de l'AVS. **comm.**

Initiative sur les bourses d'études

## Une chance pour l'égalité des chances

**Les jeunes des classes sociales inférieures doivent aussi pouvoir faire des études. Pour que cela soit plus souvent le cas à l'avenir, il faut de meilleures bourses d'études. Et pour améliorer les bourses, il faut dire oui, le 14 juin, à l'initiative sur les bourses d'études.**

J'ai profité du « choc du Spoutnik ». Quel choc était-ce? En 1957, l'URSS envoyait le premier satellite dans l'espace. Une mauvaise nouvelle pour l'Occident. L'ennemi de l'Est avait rattrapé son retard en

matière de formation. En Suisse, la réponse fut de former plus d'universitaires. Alors, soudainement, les instituteurs encouragèrent régulièrement trois à quatre élèves par classe (et leurs parents) à quand même choisir le collège, malgré leur situation financière. Et ceux qui le firent entrèrent ensuite à l'université. Et reçurent des bourses à cet effet. Avant cela, le fils du maçon ou du boulanger devenait maçon ou boulanger. Et les filles devenaient serveuses avant de se marier.

### Budget familial: facteur important

Ces temps sont révolus. Heureusement. Il n'empêche que chaque enquête montre aujourd'hui encore qu'en ce qui

concerne l'accès aux hautes écoles, l'appartenance à une classe sociale reste déterminante. Les enfants d'universitaires suivent beaucoup plus souvent des formations académiques que les enfants dont les parents ne sont pas allés à l'université. Il y a sans doute diverses raisons à cela, mais l'une d'entre elles est toujours importante de nos jours: le budget de la famille. On pourrait corriger cela au plan politique à l'aide de bourses d'études. Mais les politiques ne l'ont jamais fait ces dernières années. Peut-être aussi parce qu'il n'y a plus de concurrence soviétique. Malgré les cris d'orfraie poussés à cause de la pénurie de main-d'œuvre

spécialisée, les bourses d'études ont reculé. C'est la principale raison pour laquelle l'USS dit un oui convaincu à l'initiative sur les bourses d'études. Car celles-ci sont un moyen d'ouvrir la voie académique à des milieux populaires. Elles sont le moyen qui permet d'ouvrir la voie académique aux non-privilegié(e)s, le terreau dont se nourrit l'égalité des chances. Si à l'heure actuelle, seuls 8% des étudiant(e)s du niveau académique reçoivent une bourse, qui n'est qu'une maigre aumône pour nombre d'entre eux, alors l'égalité des chances est comme tuée dans l'œuf. Et la deuxième raison de dire oui? La personne qui choisit aujourd'hui

d'aujourd'hui de faire une formation professionnelle supérieure (écoles supérieures, examens fédéraux) doit très souvent y mettre le prix fort (beaucoup plus que les étudiant(e)s) et ne reçoit que très rarement une bourse d'études. Ce n'est le cas que d'à peine 4% de ces jeunes. Et, selon le canton, la bourse peut même être très maigre. Ici aussi, l'initiative changera les choses. Ce qui est important également pour nombre de jeunes syndicalistes. L'initiative sur les bourses d'études donne une chance à l'égalité des chances. C'est pourquoi l'USS lui dit oui, car elle défend les classes sociales qu'elle représente. Et ça, très concrètement. **uss**



Angle droit

# Quand un contrat devient-il contraignant?

Explications de notre service juridique SEV.

**Auparavant, tout était beaucoup plus simple: si l'on voulait acheter quelque chose, on avait l'objet convoité directement devant les yeux et on négociait le prix avec son propriétaire, on marchandait des fois un peu plus, des fois un peu moins, et après une poignée de mains, on réparait avec son acquisition sous le bras. Affaire conclue. Aujourd'hui par contre, par un simple clic on peut se mettre dans une situation non désirée. Drôle de monde!**

Par définition, un contrat est une convention qui oblige les parties contractantes réciproquement, lesdites parties faisant toutes deux une déclaration d'intention complémentaire ou mutuelle. C'est seulement lorsque l'on s'est mis d'accord sur les points principaux que le

contrat devient applicable. Telle était déjà la tradition du temps des Romains, qui recouraient à des contrats pour tous transferts d'objets. Notre système juridique se base aujourd'hui encore sur cette pratique (qu'on le veuille ou non, les Romains étaient bons dans ce domaine). Presque tout peut être maintenant réglé par contrat. Nous pouvons cependant être confrontés à un premier problème concernant l'intention.

L'intention doit être irréprochable et clairement reconnaissable pour l'autre partie contractante. Il faut pouvoir se mettre d'accord sur l'objectif précis visé par le contrat. Par exemple, il y aura confusion si je parle de faire un don mais demande ensuite de signer un contrat de prêt. En cas de problème au niveau de l'intention, on peut faire valoir un vice de forme selon les circonstances.

#### Clarifier l'objet du contrat

Il faut ensuite définir clai-

rement quel est l'objet du contrat. N'importe quel objet ne peut pas être désigné dans un contrat sans que cela ne soit équivoque. L'objet du contrat peut être par exemple une prestation de travail, un besoin quotidien, une maison, une voiture, de l'argent, une interdiction, la création d'une œuvre, la réception régulière d'un magazine, etc. Quelque chose que l'on doit utiliser ou faire d'une certaine manière, et qu'il serait impensable, voire illégal de faire autrement. Mais l'important est que les parties contractantes se mettent d'accord sur l'objet, la manière de faire ou l'interdiction. Si, par la suite, un autre objet que celui du contrat apparaît, le contrat n'est alors pas respecté. Par exemple, si nous signons un contrat pour louer un appartement de 120 m<sup>2</sup> et que nous recevons un appartement de 80 m<sup>2</sup>, le contrat n'est pas rempli correctement et nous avons le

choix d'exiger notre dû par le biais d'une plainte, ou de rompre l'accord.

#### Contrat de travail: spécificités

Lorsqu'il s'agit de travail, les choses sont un peu plus compliquées. Dans le cadre d'un contrat de travail, il faut s'accorder sur la manière d'accomplir le travail, le lieu de travail et le salaire, et alors seulement on peut considérer que les choses sont claires. Une description de poste détaillée n'est pas nécessaire dans un contrat mais peut être tout de même utile (sachant bien sûr qu'elle reste soumise aux directives de l'employeur et que des changements peuvent avoir lieu sans porter atteinte au contrat). Si l'employé et l'employeur, resp. un représentant de l'employeur habilité à signer, se sont mis d'accord, le contrat est définitif. Si rien n'est précisé dans la CCT ou le règlement d'entreprise, il n'est pas nécessaire d'avoir un contrat écrit.

La plupart des contrats ont une base juridique et comme les parties sont clairement définies, on sait à qui il faut s'adresser en cas de recours ou de plainte. Les choses sont plus difficiles dans le domaine de l'internet où bien souvent, il suffit

d'un clic de souris pour souscrire par exemple un abonnement avec un contenu pour adulte, ou pour recevoir de manière permanente quelque chose dont on n'a pas besoin. Mais ici aussi les mêmes conditions sont valables pour finaliser un contrat. Si l'on peut s'assurer, sans aucun doute possible, que le contrat est bel et bien conclu en pressant sur le bouton OK, alors sa validité est avérée. Cependant, la vraie partie contractante se dissimule bien quelque part et peut nous mener la vie dure si, après coup, on voulait annuler un tel contrat.

#### Libres de conclure mais obligés de respecter

Comme on le dit en latin: «Pacta sunt servanda» ou dans la langue de Molière: «Les contrats doivent être respectés». Nous sommes libres de conclure un contrat ou de le résilier (liberté contractuelle et de résiliation) mais nous avons aussi le devoir de respecter un contrat qu'on a signé. Il y a beaucoup de possibilités de faire des exceptions ou des contestations mais cela est toujours lié à passablement d'énergie. C'est pourquoi il s'agit de faire très attention à ce que l'on fait, lorsqu'on se lie par contrat!

*L'équipe de la protection juridique*

## Photomystère: «Où cette photo a-t-elle été prise?»



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) sera tiré(e) au sort parmi les réponses correctes et gagnera un couteau de poche Outrider au logo du SEV.

Solution du concours paru dans [contact.sev](#) n° 9:

Les TPF.

Le sort a désigné **Erwin Suter, domicilié à Suhr et membre de la PV Argovie**. Il reçoit un set d'écriture Caran d'Ache (stylo à bille et porte-mines).

#### Conditions de participation:

**Par carte postale** Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la-nous à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

**Par e-mail** Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: [mystere@sev-online.ch](mailto:mystere@sev-online.ch)

**Sur Internet** Rendez-vous sur notre site [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch), cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

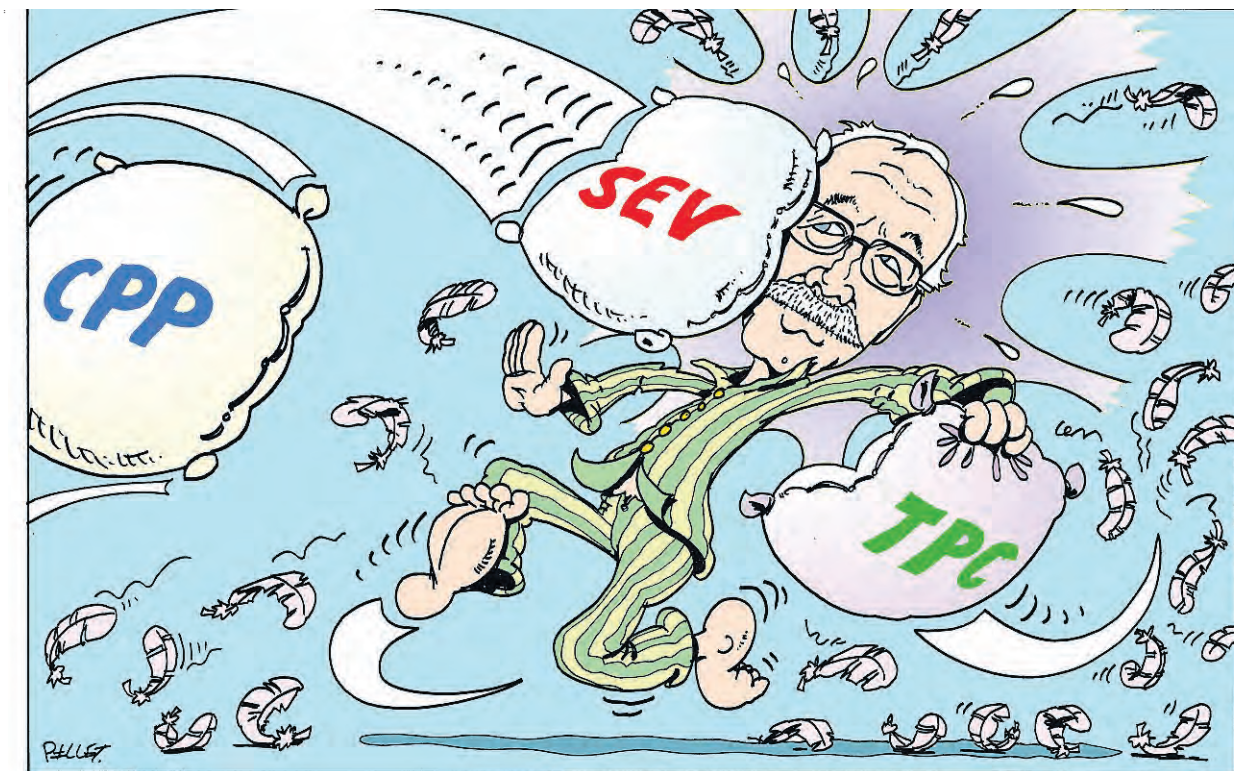
Dernier délai de réception des réponses: mercredi 3 juin 2015

La Commission paritaire professionnelle vaudoise donne raison au SEV

# Le directeur des TPC boit le calice jusqu'à la lie

**Le SEV sort grand vainqueur de son litige avec les Transports publics du Chablais. En moins d'une heure, la Commission paritaire professionnelle a constaté que la CCT cadre vaudoise n'avait pas été respectée dans le cadre d'un licenciement.**

C'est une victoire d'étape ô combien importante pour la défense collective des employé-e-s des entreprises vaudoises de transports publics. La Commission paritaire professionnelle – composée pour moitié de représentants des employé-e-s et pour moitié de représentants des employeurs – a admis le 16 avril la plainte du SEV. Pour mémoire, le SEV estimait que la procédure de licenciement de X aux TPC n'avait pas respecté l'article 40 de la CCT cadre vaud. Un article qui précise les modalités de licenciement du personnel. «Avant d'être congédié, un employé doit être averti en bonne et due forme. Sa lettre d'avertissement doit mentionner les voies de recours », explique le secrétaire syndical Jean-Pierre Etique qui a présidé cette fois-ci la CPP vaudoise. Or dans le cas présent, même si l'on comprenait l'intention des TPC dans une première lettre adressée à X en août 2013,



Le SEV a volé dans les plumes du directeur des TPC, Claude Oreiller.

l'article 40 n'a pas été respecté. La CPP ne s'est toutefois pas jugée compétente pour trancher le dossier sur le fond, soit le licenciement était-il justifié ou non. Pour mémoire, X avait quitté son travail et fermé le guichet avant l'heure à plusieurs reprises. Il avait reconnu ses torts et le SEV avait fait des propositions concrètes pour trouver une solution et éviter un licenciement qui mettrait X dans la précarité. La direction

avait balayé toutes les propositions du SEV. La CPP a toutefois invité les parties à trouver un accord à l'amiable afin de ne pas recourir aux Prud'hommes.

En outre, la CPP – soucieuse de sensibiliser les entreprises de l'UVTP au respect de l'application de l'article 40 – a décidé de l'envoi d'une lettre signée par le SEV, la CPP et du directeur de l'Union vaudoise des Transports publics (UVTP).

Or, cela ne manque pas de piquant puisque le directeur de l'UVTP n'est autre que... Claude Oreiller, le directeur des TPC sans qui rien de tout ça n'aurait été possible. On appelle ça boire le calice jusqu'à la lie... En arrivera-t-on à trouver la sanction bien cruelle pour celui qui avait trouvé judicieux de s'en prendre à la défense collective du personnel vaudois? Tout en refusant de reconnaître ses erreurs dans

un dossier pourtant mal emmanché. Malgré la clarté du verdict, nous ne saurions prendre de haut cet homme à l'attitude jusqu'au-boutiste. Laissera-t-il tomber les armes pour s'asseoir à la table des négociations ou mènera-t-il une autre bataille au risque de provoquer une nouvelle escalade? Quel que soit le choix de Monsieur Oreiller, le SEV sera prêt. Pour la défense des intérêts de ses membres. *Vivian Bologna*

**ENSEMBLE NOUS  
SOMMES TOUJOURS  
PLUS FORTS**

Recrute des collègues, fais-les adhérer au SEV et tu recevras de nouvelles primes attractives!

